

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

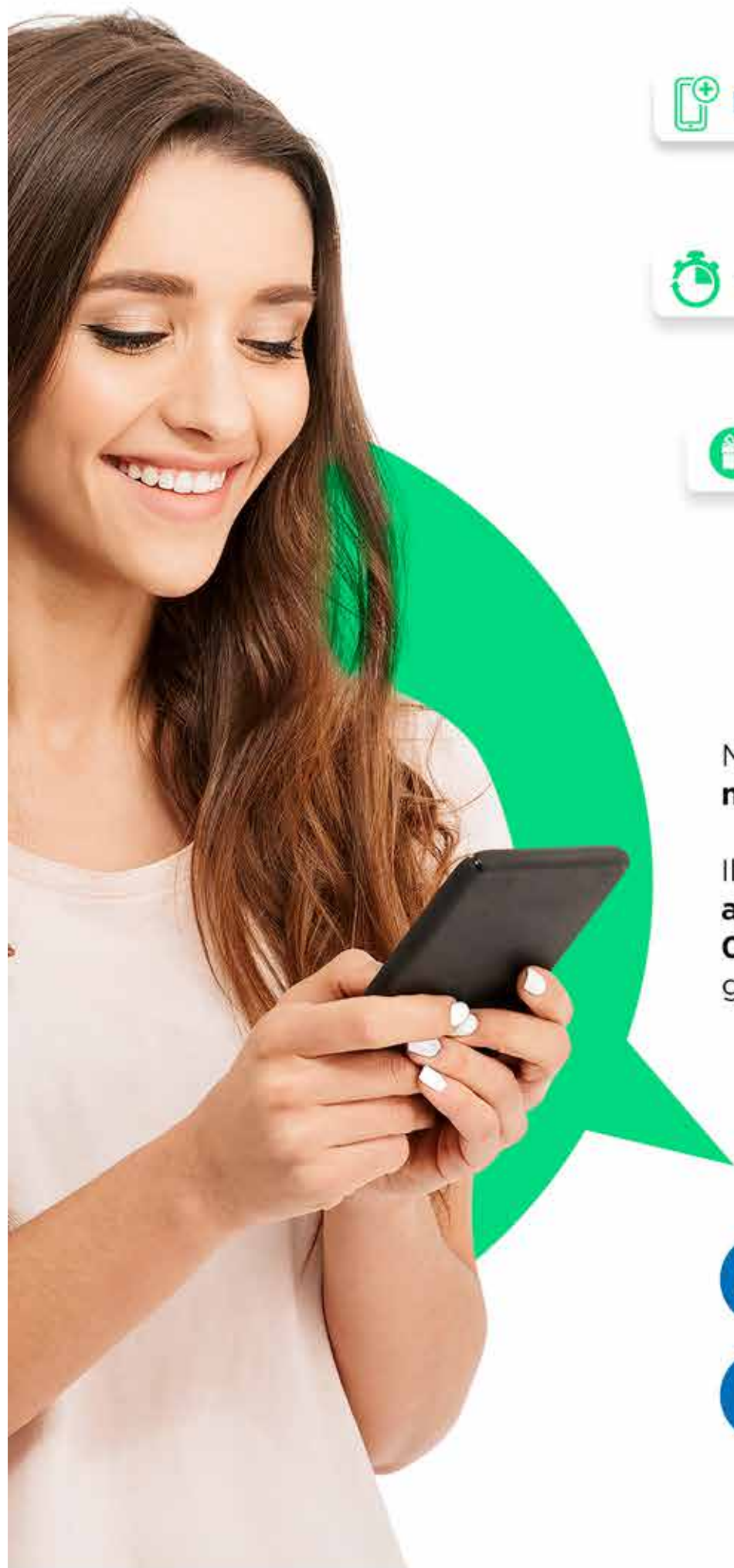


21ème anniversaire de l'intronisation de S.M le Roi Mohammed VI
sur fond d'une crise sanitaire sans précédent

Un Roi protecteur



Mon service client via **WhatsApp**



Maroc Telecom vous simplifie la vie avec votre **nouveau service client via WhatsApp !**

Il vous suffit d'envoyer un message **WhatsApp** au **06-68-000-115** pour le **fixe et internet** ou **06-68-000-555** pour le **mobile** et laissez-vous guider en toute simplicité !



@ **06 68 000 115**

📱 **06 68 000 555**



par Abdellah
Chankou

Un Roi protecteur

Le 30 juillet 2020 marque le 21ème anniversaire de l'intronisation de S.M. le Roi Mohammed VI. Toute une vie marquée par une série de réformes qui ont imprimé une nouvelle dynamique au pays dans différents domaines. Or, cet anniversaire ne ressemble en rien aux précédents, ayant ceci de particulier qu'il se déroule dans un contexte bien particulier marqué par la pandémie du Covid-19 qui a conduit, mesures préventives obligent, à l'annulation de toutes les activités, festivités et cérémonies traditionnelles prévues à cette occasion.

Apparu en Chine en décembre 2019 dans des circonstances mystérieuses, le Covid-19 a bouleversé profondément le quotidien des humains aux quatre coins du monde et provoqué la paralysie de l'économie mondiale en lui causant des dégâts d'une ampleur sans précédent. Le Maroc ne fait pas exception. Avec certes beaucoup moins de morts que dans bien des pays occidentaux

fonds spécial dédié à la gestion du coronavirus. Alimenté par les contributions d'institutionnels privés et publics, ce fonds a servi au financement des équipements sanitaires adaptés à la nature de l'urgence sanitaire mais aussi au soutien aux secteurs les plus touchés via une série de mesures d'accompagnement de telle sorte de protéger l'emploi et d'atténuer les effets sociaux de ce choc de très forte magnitude. Les bénéficiaires en sont également quelque 900.000 salariés dont les entreprises affiliées à la CNSS ont été victimes d'un arrêt d'activité total ou partiel et les ménages démunis titulaires d'une carte Ramed ou pas qui représentent près de 5 millions de Marocains.

La mise en place d'un Comité de veille économique (CVE), piloté par le ministre de l'Économie et des Finances, ensuite. Cette instance est chargée de faire bénéficier les filières économiques les plus impactées des subsides du Fonds anti-Covid-19.

La suspension le 15 mars, suivie quatre jours plus tard de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, de l'ensemble des vols internationaux au départ et à destination du Maroc jusqu'à nouvel ordre pour prévenir l'extension du coronavirus, enfin.

A travers ces différents mécanismes de soutien aux entreprises et aux personnes ou d'outils visant à garder « le coronavirus sous contrôle », le Maroc a donné à voir un État fort et solidaire, soucieux de la santé de sa population, qui s'est déployé rapidement, pour parer avec ses moyens limités à une triple urgence : sanitaire, économique et sociale. La mobilisation de tous les corps d'État (forces de l'ordre, personnel soignant, etc...) a suscité l'admiration de tous, en interne et à l'international.

Par cette batterie de mesures préventives, conjuguées à l'adoption d'un protocole sanitaire thérapeutique efficace à base de chloroquine, le Maroc a certes réussi à sauver des milliers de vies en freinant la propagation du virus.

Reste à relever un défi de haute importance, celui d'épargner la faillite au tissu productif national et les entreprises durement impactés par la pandémie. Ce qui est loin d'être acquis.

Objectif : faire éviter au pays un nouveau programme d'ajustement structurel (PAS) dont le coût social sera lourd à gérer. Pour cela, le Maroc n'a d'autre choix que de prendre les devants pour préparer sur le plan politique avec les hommes de la situation le Maroc d'après qui ne ressemblera en rien à celui d'avant. Un état d'urgence politique dans ce contexte de ruines ne serait certainement pas de trop pour reconstruire, en tirant les enseignements de cette crise qui dure, un Maroc plus innovant, productif et producteur qu'il ne l'a été avant la pandémie. ●

Alors que le pays fait connaissance avec ses premiers cas du virus, le souverain a pris les choses en main en ordonnant l'adoption d'un certain nombre de mesures qui se sont avérées salutaires.

qui ont payé un lourd tribut au virus pendant les premiers mois de son apparition. Mais l'impact sur l'activité économique nationale, touchée de plein fouet, aura été violent pour de nombreux secteurs, exportateurs et de service, condamnés brutalement à la paralysie. Ce qui a provoqué une panne considérable aussi bien de l'offre que de la demande sur le marché, à la fois national et mondial.

Face à cette situation redoutable aux conséquences ravageuses, la réponse de l'État marocain, dans son esprit d'anticipation et son ingénierie, a été exemplaire, démentant au passage les appréhensions de nombreux observateurs qui ne donnaient pas cher de la peau du Maroc devant une crise aussi dévastatrice. Aux grands maux, les grands remèdes !

Alors que le pays fait connaissance avec ses premiers cas du virus, le souverain a pris les choses en main en ordonnant l'adoption d'un certain nombre de mesures qui se sont avérées salutaires. D'abord, la création immédiate dès le 15 mars d'un

Activités royales en 2020

Des chantiers et des réalisations

L'année 2020 aura été marquée par le lancement par le souverain d'un certain nombre de projets structurants pour le pays et son économie.

115,4 milliards de DH pour faire face au stress hydrique

Face au stress hydrique qui commence à menacer le Maroc, les plus hautes autorités du pays ont sorti les grands moyens. Après avoir présidé des séances de travail pour l'élaboration du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, SM le Roi Mohammed VI a présidé, en janvier, la cérémonie de signature de la convention cadre pour la réalisation de ce programme mobilisant des investissements de l'ordre de 115,4 milliards de DH (MMDH). Selon le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, ce programme intégré, élaboré conformément aux hautes orientations Royales et en considération de la situation hydrique du Royaume et des études ce phénomène, s'articule autour de cinq principaux axes.

Il s'agit, selon le ministre, de l'amélioration de l'offre hydrique notamment par la construction de barrages (61 MMDH), de la gestion de la demande et la valorisation de l'eau notamment dans le secteur agricole (25,1 MMDH), du renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural (26,9 MMDH), de la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation des espaces verts (2,3 MMDH), et de la communication et la sensibilisation en vue de renforcer la conscience collective liée à l'importance de la préservation des ressources en eau et la rationalisation de son utilisation (50 millions de DH). Cet investissement stratégique est réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il est financé à hauteur de 60% par le Budget général de l'État, 39% par les acteurs concernés et le reste dans le cadre du partenariat public-privé.



Essaouira consacrée ville d'histoire, d'art et de patrimoine

La ville d'Essaouira a connu le 17 janvier un événement à forte valeur symbolique, culturelle et sociale. Il s'agit du coup d'envoi des travaux d'une Cité des arts et de la culture et l'inauguration d'un Complexe intégré de l'artisanat. Cette initiative illustre si besoin la volonté royale de consacrer la vocation d'Essaouira en tant que ville d'histoire, d'art et de patrimoine. Mobilisant des investissements de l'ordre de 350 millions de DH, le projet de Cité des arts et de la culture sera réalisé sur un terrain de 3,6 ha et devra permettre à l'ancienne Mogador, de disposer d'un grand espace de formation et de répétitions pour les troupes de musique et de théâtre, à la mesure de sa renommée internationale. La future Cité des arts et de la culture comprendra notamment un grand théâtre d'une capacité de 1.000 places, un conservatoire de musique, une maison du livre, un musée des arts traditionnels et un autre de thé, une esplanade (scène extérieure) pouvant accueillir jusqu'à 30.000 personnes et un parking souterrain. Cette offre culturelle dense est de nature à valoriser et à étoffer l'offre culturelle locale limitée essentiellement au festival gnaouas et musique du monde qui attire chaque année des milliers de visiteurs nationaux et étrangers. Le projet de la Cité des arts et de la culture qui devrait être livré dans un délai de 48 mois est le fruit d'un partenariat entre plusieurs ministères : le ministère de l'Intérieur (130 MDH), le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration (50 MDH), le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts (assiette foncière), le ministère de l'Amé-



nagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (50 MDH), le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (60 MDH) et le Conseil régional de Marrakech-Safi (60 MDH).

Lancement du « Programme intégré d'appui et de financement des entreprises »

Le 27 janvier 2020, SM le Roi présidait la cérémonie de présentation du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. S'articulant autour de trois principaux axes, à savoir le financement de l'entrepreneuriat, la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions et l'inclusion financière des populations rurales, ce programme comporte plusieurs mesures destinées

à contenir et à dépasser les difficultés qui entravent l'accès au financement des jeunes porteurs de projets et des très petites et petites entreprises. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Mohamed Benchaâboune a annoncé à cette occasion la création d'un Compte d'affectation spéciale «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat» dans le cadre de la loi de finances 2020 devenue caduque en raison de la pandémie du Covid-19. « Ledit fonds est doté d'une enveloppe de 6 milliards de DH répartie sur une durée de 3 ans, financée à parts égales par l'État et le secteur bancaire », a-t-il précisé. Ce Fonds, qui mobilise d'importantes ressources financières, est destiné aux petites et moyennes entreprises afin de leur permettre d'accéder au financement ainsi qu'au soutien des entreprises actives dans le domaine de l'export, a ajouté M. Benchaâboune, faisant observer qu'il favorisera également une intégration économique et professionnelle des travailleurs du secteur informel.



Agadir érigé en pôle économique attractif et compétitif

La ville d'Agadir se positionne désormais en tant que pôle industriel. Se voulant attractif et compétitif, ce pôle est dimensionné pour faire de la ville une locomotive pour toute la région du Souss. C'est dans cette optique qu'a eu lieu sous la présidence du souverain, en février 2020, la cérémonie de lancement du Programme de développement urbain d'Agadir (2020-2024).

Mobilisant des investissements de l'ordre de 6 milliards de DH, le programme vise la consécration du positionnement de la ville et le renforcement de son attractivité en tant que destination touristique nationale et internationale, l'amélioration des indices de développement humain, la promotion des conditions de vie des populations, notamment des habitants des quartiers sous-équipés, le renforcement des infrastructures de base et la consolidation du réseau routier de la ville pour une mobilité meilleure. Présentant le cadre général de ce Programme élaboré conformément aux hautes orientations royales contenues dans le discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 44ème anniversaire de la Marche Verte, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a mis en exergue l'importance du potentiel de développement de la région, précisant que ces atouts la prédisposent à s'ériger en un véritable pôle économique de premier plan, capable de relever le défi de la régionalisation avancée et de conforter son rayonnement national et continental. ●



À l'occasion du 21^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



www.ocpgroup.ma

Vers l'instauration d'une industrie nationale de l'armement militaire

La nouvelle bataille du Maroc

Sur hautes instructions royales, le Maroc œuvre pour l'installation d'une industrie locale de défense qui lui permettra en partenariat avec des opérateurs étrangers de produire et d'exporter du matériel militaire et des munitions. Un projet de loi adopté récemment exprime les nouvelles ambitions nationales dans ce domaine stratégique.

Abdelkarim Chankou

Le 14 juillet, 2020 la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des frontières à la Chambre des représentants a adopté un projet de loi composé de 55 articles relatif aux matériels et équipements de défense et de sécurité, aux armes et aux munitions.

Ce texte, qui a reçu l'approbation royale lors du Conseil des ministres du 6 juillet tenu une semaine plus tôt, vise à encadrer les activités de fabrication, de commerce, d'importation d'exportation, de transport et de transit du matériel militaire. Le Royaume veut aussi dépoussiérer sa législation qui date des années 30 afin d'en adapter le contenu aux exigences de l'époque pour jeter les bases d'une industrie locale militaire et de défense. Comment ? En permettant à des industriels nationaux d'investir dans ce secteur stratégique et à haute valeur ajoutée. Les capitaux peuvent être marocains ou majoritairement marocains dans le cadre de joint-ventures avec des opérateurs étrangers. Vaste ambition qui permettra au Maroc d'acquérir son indépendance militaire et de fournir les Forces armées royales en équipements made in Morocco et d'exporter des armes et des munitions. Tout un

programme. Vivement un plan pour l'armement militaire qui passe certainement par la délocalisation de la production militaire. Or, il n'a pas échappé aux observateurs que cette forte ambition, formulée au plus haut niveau de l'État, s'est exprimée dans un contexte particulier. Celui de la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a bousculé dirigeants politiques et économies mondiales tout en leur révélant leurs propres fragilités causées par la mondialisation heureuse et arrogante, trustée essentiellement par la Chine, qui a dépossédé des pays qu'ils soient développés, sous-développés ou en voie de développement de leur souveraineté industrielle dans bien des secteurs stratégiques. La Covid-19 n'a fait en vérité qu'accélérer la volonté du Royaume de prendre le virage de l'industrialisation militaire. S.M. le Roi Mohammed VI a en effet appelé à la transition du Maroc vers l'industrialisation militaire, la recherche scientifique et l'auto-développement des industries militaires, dans l'ordre du jour adressé le 14 mai 2019 aux FAR à l'occasion du 63ème anniversaire de leur création.

«En vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer les compétences nécessaires pour compléter les acquis réalisés conformément aux plans et programmes dont nous avons ordonné l'exécution, nous avons donné nos hautes

instructions aux services de l'État-major général pour mettre en œuvre les programmes de recherche scientifique, technique et d'ingénierie et œuvrer à les renforcer et les développer dans tous les domaines militaires et sécuritaires; et ce à travers la conclusion de partenariats et de conventions avec les instituts nationaux supérieurs, dans les domaines de la recherche scientifique appliquée, en vue de développer les compétences propres à l'Armée royale marocaine.» a expliqué le Roi Mohammed VI en sa qualité de Chef suprême et Chef d'État-major Général des Forces Armées Royales.

Objectif

Un rapport de l'Institut de renseignement en défense stratégique confirme cette volonté de montée en puissance dans le domaine de la fabrication d'armes militaires. On y apprend l'existence d'un plan quinquennal (2017-2022) qui vise une «suprématie régionale » à travers la modernisation de tous les équipements militaires de ses différents corps (terre, air, mer). Une enveloppe de 20 milliards de dollars serait consacrée à cet objectif stratégique, sachant que le budget annuel de la défense au Maroc atteindra 4 milliards de dollars en 2022, contre 3,5 actuellement. Ce qui est colossal pour un pays aux ressources limitées.

Suite aux directives royales, un autre rapport rédigé par la commission des affaires étrangères et de la défense nationale à la chambre des représentants s'est fait l'écho du projet marocain détaillé par le ministre délégué chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdellatif Loudiyi. Devant les membres de cette Commission, il a révélé que le Maroc cherchait à développer la fabrication et l'entretien du matériel militaire. Pour ce faire, ajoute le ministre, le royaume exige de tout fournisseur d'armement de s'engager à transférer aux FAR la technologie de fabrication de matériel militaire et d'équipements. Selon lui, les FAR ont besoin d'échanger leurs expériences et compétences avec des partenaires internationaux pour soutenir leur

évolution rapide dans les domaines de la sécurité et de la défense.

Message reçu 5 sur 5 par le ministre britannique du Commerce international qui avait déclaré, lors de son passage à Rabat le 31 mai 2019 (soit deux semaines après l'ordre du jour royal aux FAR) qu'il existait de « nouvelles perspectives pour approfondir les relations entre les deux royaumes, notamment dans le domaine de l'industrie de défense ». L'engagement du Royaume-Uni se présente sous forme d'une coentreprise avec la société britannique Chemical Military Product (CMP), leader dans la production d'explosifs militaires et d'armes connexes.

Même enthousiasme du côté espagnol. Le ministre espagnol de la Défense a esquissé, lors de sa visite à Rabat, au mois de mars 2019, les contours de projets d'investissement communs pour la production de véhicules militaires, voire d'équipements antiaériens et de matériel de construction navale. L'ambition du Maroc de développer sa propre industrie de défense est soutenue par plusieurs autres alliés dont le Brésil. Le ministre brésilien des Affaires étrangères avait indiqué, en juin 2019, que Rabat et Brasilia avaient signé un accord relatif au transfert de la technologie militaire au Maroc. Le Brésil a réaffirmé son engagement de soutenir le passage du Maroc à l'industrialisation militaire à l'occasion de la visite du ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita en Amérique latine. Ce rapprochement a débouché sur la signature d'un accord en matière de coopération et de facilitation des investissements dans l'industrie militaire ainsi qu'un accord-cadre sur la coopération et la défense. Cette collaboration prévoit la promotion des connaissances en matière de science et de technologies militaires et l'aide aux officiers marocains en organisant des formations technologiques sous la supervision d'officiers expérimentés de l'armée brésilienne. Depuis quelque temps, le Maroc s'est lancé dans la fabrication des munitions et la maintenance de ses propres équipements militaires. Une première étape nécessaire avant de changer son fusil d'épaule et viser plus haut. ●

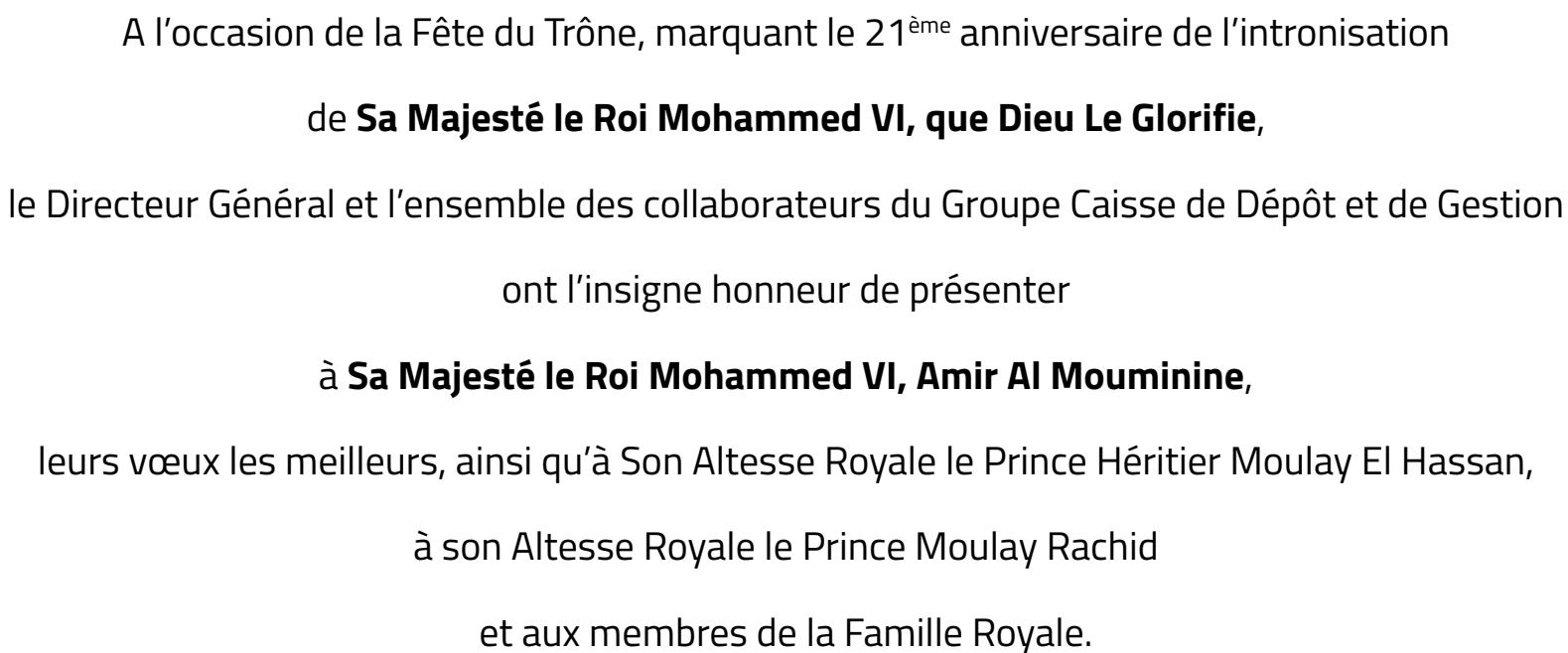
Le Maroc, gros importateur d'armes

Le Maroc a par ailleurs signé des accords d'achat de brevets d'invention d'armes de défense auprès de complexes industriels européens, russes, chinois et indiens.

Le Maroc est le deuxième plus grand importateur d'armes en Afrique selon un rapport que le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip) a publié le 17 novembre 2018.

Le Maroc est aussi la 7ème puissance militaire en Afrique derrière l'Algérie, selon le classement des forces militaires de 2019. L'Algérie est le cinquième exportateur d'armes au monde, dépensant chaque année près de trois fois le budget annuel de la défense du Maroc pour l'armée, selon le rapport « Tendances des dépenses militaires mondiales 2018 ».

Les principaux fournisseurs d'armes du Maroc sont les États-Unis avec 53 % des parts, suivis de la France avec 44 % et de l'Italie avec 1,4 %. ●



صندوق الإيداع والتدبير
 ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵓⵔⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

La stratégie nationale du foncier en cours de finalisation

Foncièrement stratégique

Le directeur général de l'Agence nationale de la Conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), Karim Tajmouati, a planché depuis plusieurs mois sur l'élaboration de la stratégie nationale foncière. Une mission de haute importance que lui a confiée S.M. le Roi Mohammed V.

Jamil Manar

Aux manettes de l'Agence nationale de la Conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), depuis le 6 février 2016, qu'il a transformée en profondeur à grand renfort de digitalisation, Karim Tajmouati est en passe de boucler un travail stratégique qui a démarré il y a 15 mois. Mené en collaboration avec des dizaines de professionnels et d'experts du foncier et en coordination avec les départements et les établissements publics concernés, ce chantier concerne la stratégie nationale du foncier dont le patron de l'agence a présenté mercredi 15 juillet un bilan d'étape devant les membres de la commission interministérielle impliquée dans cette réforme. Parmi les points de celle-ci, l'élaboration

de banques de données analytiques nécessaires. Ce travail de fourmi complexe a permis la mise en place de plusieurs archétypes et de dégager les problématiques majeures du foncier national, lesquelles portent notamment sur les volets relatifs à la mise en valeur économique et la préservation du foncier, la sauvegarde des possibilités d'intervention de l'État, l'efficacité du marché du foncier et la gouvernance de la chose foncière.

La sécurisation de la propriété foncière est l'un des objectifs majeurs de la stratégie en cours de finalisation. Un défi imposé par les innombrables problèmes liés aux non-apurements de la situation juridique du patrimoine foncier aussi bien public que du privé. La complexité de ce dossier, engendré entre autres par la disparité des statuts (soulaliyate, guich...), a donné lieu à de nombreuses dérives dont le point d'orgue est la spoliation foncière orchestrée par une mafia du foncier aux complicités solides qui recourt au faux et à l'usage pour arriver à ses fins. D'où l'urgence pour l'Etat face à la multiplication des scandales de vol des terres des autres de s'engager résolument sur une sécurisation de la propriété par la mise en place d'outils modernes et transparents. Dans ce sens, la digitalisation, dont Karim Tajmouati a fait son principal allié dans la lutte contre les spoliateurs, a été mise en route depuis quelques années déjà, conformément aux hautes instructions contenues dans le discours royal

adressé aux participants aux Assises Nationales sur la Politique Foncière de l'État, organisées les 8 et 9 décembre 2015 à Skhirat.

« Il Nous est agréable de Nous adresser à ces importantes assises nationales sur "la politique foncière de l'État et son rôle dans le développement économique et social". Nous avons tenu à leur conférer Notre Haut Patronage, eu égard à la place fondamentale qui revient au secteur foncier dans l'accompagnement de la dynamique de développement tous azimuts que connaît le pays.

Ces assises seront, Nous l'espérons, une occasion propice pour les acteurs concernés d'établir un diagnostic collectif de la réalité de ce secteur vital, d'identifier les contraintes majeures qui l'empêchent de remplir pleinement ses fonctions et de proposer les grandes lignes d'une politique foncière nationale intégrée et efficiente.

Réactivité

A cet égard, Nous vous invitons à vous inspirer des vertus du dialogue et de la réflexion collective et à vous astreindre à la démarche participative que Nous avons consacrée comme une approche incontournable pour traiter les questions majeures concernant la Nation (...) » a notamment recommandé le souverain aux participants dans un message lu par M. Abdeltif Menouni, conseiller du souverain.

L'ANCFCC, créée par le dahir n°1-02-125 du 13 Juin 2002 portant promulgation de la loi n°58-00, déploie progressivement, un espace de services digitalisés aisément accessibles en ligne et sécurisés qui en fait une véritable agence virtuelle à disposition de l'ensemble des usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Objectif : en faire un mécanisme institutionnel de coordination des interventions des départements et garantir la convergence de la politique de l'État en matière de foncier.

La qualité de service, la réactivité et la traçabilité des opérations sont les enjeux de fond portés par ce processus de numérisation qui demeure ouvert à toutes les observations émises par les usagers, afin de l'enrichir et d'en optimiser le rendement. Les différents constats et diagnostics de la réalité de la gestion du foncier



Karim Tajmouati, un homme de terrain.

au Maroc ont conclu à l'absence d'homogénéité des politiques publiques et de coordination des différents acteurs et intervenants du domaine et à la faiblesse de leur convergence. C'est pourquoi S.M. le Roi Mohammed VI avait appelé dans son message aux Assises nationales sur la politique foncière de l'État à « l'adoption d'une stratégie nationale intégrée clairement définie et son opérationnalisation sous forme de plans d'action comprenant tous les aspects relatifs à l'élaboration et l'exécution de cette politique, avec ce qui s'y rattache en termes de dispositions législatives, réglementaires, procédurales et autres et dans le cadre de la complémentarité entre l'État et les collectivités territoriales en tant qu'acteur clé dans le développement territorial ».

Cette stratégie foncière nationale entre dans le cadre de la stratégie nationale pour l'aménagement du territoire mise en œuvre en coopération avec la MCC (Millennium Challenge Corporation qui a signé avec le Maroc un accord dans ce sens. Cet accord a été signé par le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit et le PDG de Millennium Challenge Corporation, Sean Cairncross, en présence de membres du gouvernement, du chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Rabat, du directeur résident de MCC au Maroc et du directeur général de l'Agence du

Millennium Challenge Account-Morocco (MCA Maroc) à l'occasion de la visite de Ivanka Trump, la conseillère du président américain Donald Trump, au Maroc le 7 novembre 2019.

Dans le cadre de ce partenariat, un centre sera mis en place en vue de consacrer l'intégration de l'approche genre dans le projet de melkisation des terres soulaliyates au profit des ayants-droit.

Ce centre sera chargé d'instaurer une base de données sur les droits fonciers des femmes, afin de promouvoir leur accès au foncier en tant que bénéficiaires des terres. Le champ « politique foncière » de la stratégie nationale foncière inclut trois volets : « Foncier industriel », « Foncier rural » et « Gouvernance du Foncier » du projet « Productivité du Foncier » mis en œuvre par Millennium Challenge Account – Morocco (MCA-Maroc) dans le champ de la politique foncière.

La composante « Gouvernance du Foncier » qui s'inscrit dans le cadre du deuxième compact de coopération signée le 30 novembre 2015 entre le gouvernement marocain et la MMC, a permis d'élaborer une stratégie foncière nationale et un plan d'action pour sa mise en œuvre, en utilisant une approche participative qui encourage le consensus et l'appropriation par toutes les parties prenantes. ●

A l'occasion du 21^{ème} anniversaire de la célébration de l'accession de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, au Trône de ses
glorieux ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des
Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté

Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déférents de santé et de longue vie.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également
à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,**
à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**

Régionalisation avancée

Un pouvoir de décision confiné

La crise sanitaire due au nouveau coronavirus a montré une série d'insuffisances dans la gouvernance nationale. A commencer par la faiblesse de la région en tant que collectivité territoriale de premier plan. Explications.

Jamil Manar

Tout au long de la période du confinement et même du déconfinement, la région a brillé par son absence dans le processus de décision. Tout se passe comme si le pouvoir d'initiative et de proposition des 12 présidents de région était anesthésié, incapables de peser par la moindre action sur une conjoncture exceptionnelle. Déjà très peu entrepreneurs en temps normal, ils ont raté une occasion de montrer leur utilité dans un contexte inédit où ils pouvaient y mettre du leur en prenant leur part de responsabilité dans la gestion de ce fléau ravageur. Résultat : C'est depuis Rabat que toutes les décisions, à caractère politique, économique et social, en relation avec la crise sanitaire ont été prises avec un renforcement même du pouvoir central. Du coup, les présidents des régions sont apparus plus fantoches qu'ils ne l'ont jamais été, au grand dam de ceux qui pensaient, comme l'a laissé entendre le premier forum de la régionalisation, organisé en décembre 2019 à Agadir, que le pouvoir central était fermement disposé à déléguer une partie de ses compétences aux entités régionales. Et pourtant, le grand chantier dont dépend le développement du Maroc et qui conditionne son avenir s'appelle la régionalisation avancée. La territorialisation des politiques publiques et la réduction des disparités à la fois sociales et spatiales passent par la mise en œuvre réussie de cette réforme. Les pouvoirs publics étant convaincus, du moins dans les discours que Rabat, où toutes les décisions sont centralisées, ne peut pas tout faire et qu'ils doivent s'appuyer sur les 12 régions que compte le Royaume pour agir sur le réel dans les territoires afin de le changer au bénéfice des populations. Choix royal que le souverain avait annoncé en 2008, inscrit dans la Constitution de 2011 après les conclusions de la commission consultative sur la régionalisation, celle-ci a tardé à jouer véritablement son rôle dans un pays où le processus de décentralisation a démarré il y a plusieurs décennies. Précisément en 1976 quand l'État décida d'abandonner une partie de

ses prérogatives aux partis politiques ; ce qui a donné lieu à une charte communale et l'émergence des collectivités locales. Avec les résultats que l'on sait à l'échelle des communes dont la gestion, de l'avis de tous, est un échec retentissant. Pour éviter que ne se reproduise un tel scénario, le ministère de l'Intérieur qui a appris la leçon a adopté une autre démarche en matière d'opérationnalisation de la régionalisation. À cet égard, le maître-mot est la séparation entre le délibératif dévolu aux élus de la région et l'exécutif qui doit relever d'une autre entité où siègent des experts en montage de divers projets de développement. D'où la création de l'Agence nationale d'exécution des projets (AREP) qui s'appuiera sur les sociétés de développement régional (SDR), l'équivalent des SDL (sociétés de développement local pour les communes) pour s'occuper de la gestion de tel ou tel secteur d'activité dans la souplesse et l'efficacité.

Gouvernance

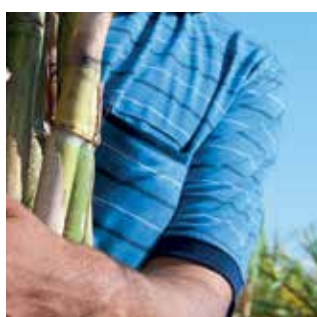
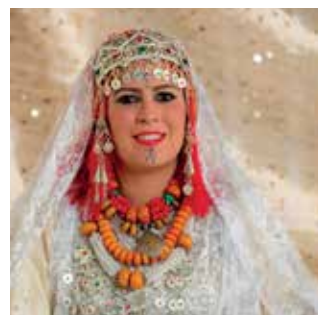
Les élus voient évidemment d'un mauvais œil la multiplication de ces sociétés qu'elles accusent de les déposséder de leurs attributions. Or, derrière la création de ces entités se cache une forte volonté politique : celle d'éviter la reproduction de l'erreur monumentale des communes où le président et les élus de la majorité sont à la fois juges et parties : Le conseil communal délibère, adopte le projet de voirie ou d'éclairage après avoir décidé de son opportunité et du montant du budget alloué et lance les marchés qui se caractérisent généralement par leur opacité. Tout au long de ce processus, le facteur le plus important, qui conditionne la réussite du chantier mis en œuvre, est absent, à savoir l'expertise et la technicité qui sont comme chacun le sait loin d'être le fort des élus partisans dont la majorité n'ont même pas les prérequis nécessaires en matière de gouvernance urbaine et rurale. L'état peu reluisant du Maroc des villes et des campagnes, miné par de grands dysfonctionnements à différents échelons, en dit long sur les dérives produites par la démocratie locale.



Abdelouafi Laftit sur tous les fronts.

Et ce n'est pas faute de moyens financiers. Ceux-ci existent. Mieux les collectivités réalisent chaque année des excédents faute justement d'expertise dans la conception et le montage des projets ; ce qui est quand même paradoxal pour un pays qui manque cruellement d'infrastructures dans différents domaines. Depuis les élections régionales 2015, les conseils régionaux exercent leurs compétences avec des moyens assez conséquents. Sur la période 2015-2021, sur un mandat de 6 ans, les conseils régionaux actuels auront reçu des budgets de 50 milliards de DH dont la majeure partie est destinée à l'investissement. Ce qui est énorme comparativement aux anciennes entités régionales dont le budget ne dépassait pas 2 milliards de DH chacune. Reste à compléter l'édifice régional puisque seules 10 régions sur 12 ont jusqu'ici adopté pour leur plan de développement régional (PDR), 11 leurs agences régionales d'exécution des projets (AREP) et une seule son schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT). Les profils des 12 présidents de régions sont d'inégale valeur. Certains sont

plus entrepreneurs et dynamiques que d'autres. C'est à ce niveau-là que se joue principalement l'avenir de la régionalisation qui a besoin de véritables compétences pour faire de la régionalisation un levier de développement du pays dans le cadre d'une optimisation des moyens alloués et la convergence de l'effort public. À cet égard, les partis politiques sont appelés à proposer des candidats de valeur, ce qu'ils ont très peu fait jusqu'ici, pour tirer la région vers le haut. Une chose est sûre : La volonté politique de faire avancer la régionalisation y est. Preuve, le ministre de l'Intérieur se réunit depuis 2017 avec les présidents de région pour faire le point sur l'état d'avancement du chantier de la régionalisation avancée. Les ministres sont eux aussi impliqués dans ce processus de concertation sur les compétences ministérielles à transférer aux régions. La réussite du futur modèle de développement sur lequel planche les membres de la commission présidée par Chakib Benmoussa repose en grande partie sur la capacité des conseils régionaux à jouer pleinement leur rôle. Mais à quand une véritable émancipation des présidents de région ? ●



Depuis 1929, Cosumar s'engage auprès de ses partenaires pour un progrès durable et partagé par tous. Cette ambition est portée au quotidien par les femmes et les hommes de Cosumar qui œuvrent pour le développement social et économique des régions dans le respect de notre Terre. C'est pour cela que depuis 90 ans, Cosumar produit bien plus que du sucre.



www.cosumar.co.ma

Le CSMD à l'heure de la Covid-19

Une commission et une délicate mission

La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) a jusqu'à début janvier 2021 pour livrer son rapport final. Ainsi en a décidé S.M. le Roi Mohammed VI qui a accordé le 7 juin dernier un délai supplémentaire à cette commission pour qu'elle puisse intégrer dans ses travaux les nouveaux défis imposés par la crise sanitaire. Et quels défis !

Abdelkarim Chankou

La Covid-19 a chamboulé le cours des travaux de la CSMD en changeant l'ordre des priorités dans un contexte qui devrait obliger les décideurs, au vu de l'ampleur de ses conséquences économiques et sociales, à accélérer le train de certaines réformes de fond à caractère politique et économique sans cesse ajournées. Le moment est sans doute venu de changer de braquet pour se projeter dans l'avenir. Ce qui suppose la volonté politique comme préalable afin de rompre avec les réflexes du passé qui ont longtemps empêché l'envol du pays. Oui, une foultitude d'enseignements est à tirer de cette crise sanitaire inédite qui, au-delà des dégâts colossaux qu'elle a provoqués à tous les étages, offre aussi, pour ceux qui savent les saisir, de nouvelles et précieuses opportunités. Le coronavirus a un coût mais il n'a pas de prix.

C'est pour cela que les conclusions de la Commission Benmoussa sont très attendues. Elles sont supposées faire émerger un Maroc nouveau, qui appartient à tous ses enfants, où les inégalités sociales seraient moins criardes qu'elles ne le sont aujourd'hui. C'est dans cette optique que travaille cette instance depuis le 16 décembre, date de sa première réunion. Avec les recommandations royales comme vigie, elle s'est attelée à procéder à un diagnostic précis de l'état de la nation dans tous les domaines. Lors d'un point de presse organisé à distance à la mi-juillet, Chakib Benmoussa a donné le bilan de l'activité de l'instance qu'il préside : 1800 séances d'auditions, 1200 personnes écoutées y compris des étudiants et plus de 6.000 contributions recueillies. Après avoir rencontré les représentants de toutes les parties prenantes (partis politiques, syndicats, société civile, etc.), Chakib Benmoussa et son équipe sont partis à la rencontre des Marocains dans les différentes régions du pays pour avoir les remontées de terrain traduisant les véritables attentes des citoyens du Maroc marginalisé.

Un modèle de développement réaliste et réalisable commence en effet par l'écoute du Maroc profond dont les populations se retrouvent rarement dans les différentes politiques publiques élaborées depuis l'indépendance. Les responsables, coupés souvent des réalités du pays, ayant pris l'habitude de prendre des décisions en faveur des catégories sociales qui ne manquent déjà de rien...

Lors de sa première rencontre avec les journa-



Chakib Benmoussa. Réinventer le Maroc de demain.

listes, organisée dans la foulée de sa nomination, Chakib Benmoussa a précisé que le nouveau modèle de développement, devra être « global, donc pas seulement économique ». Pour lui, le grand défi réside dans le comment : Comment créer de la valeur, de la richesse, comment encourager l'entrepreneuriat, l'innovation, les emplois.

Rente

Comment effectuer la redistribution, améliorer l'éducation, la santé, les transports, les services publics... Tout un programme. Pour y arriver, il faut évidemment aller au-delà des discours habituels pour inscrire ce diagnostic dans le marbre des actes. Et des actes, il en faut et des plus forts pour rompre une fois pour toutes avec l'économie de la rente qui mine le tissu productif national tout en sapant l'égalité des chances devant l'accès à la richesse et sa création. Une piste à cet égard serait d'organiser le rappel de tous agréments (transport routier, taxis, licences de pêche, carrières de sable...) et remplacer ce système d'enrichissement par voie administrative par des cahiers des charges transparents ouverts à tous.

« La culture de la rente est contreproductive

et nécessite un changement de mentalité », a expliqué, à juste titre, Mohamed Fikrat en sa qualité de membre de la Commission.

Une telle réforme, en plus de constituer un signal fort, est de nature à restaurer la confiance chez de nombreux jeunes qui trouvent que l'horizon est bouché dans leur pays et ne rêvent que de le quitter pour d'autres cieux. Libérer les énergies, rendre effective l'égalité des chances, réhabiliter le travail et l'effort en les récompensant à leur juste valeur, démanteler le système d'assistanat, dont se sont servis les islamistes pour arriver au pouvoir et en exploitent encore les ressorts pour s'y maintenir. Sans oublier de promouvoir une école performante qui mène à l'embauche et non à l'oisiveté. « Nous appelons tout un chacun à faire montre d'objectivité en appelant les choses par leur nom, sans complaisance ni fioriture, et en proposant des solutions innovantes et audacieuses, quitte à s'écarter des méthodes conventionnelles appliquées jusqu'ici, ou même, à provoquer un véritable séisme politique ».

Ce serait faire preuve de mauvaise grâce que de nier que les progrès remarquables réalisés par le Maroc depuis le début du règne de S.M. le Roi Mohammed VI. La transforma-

tion a touché le domaine des infrastructures (autoroutes, transport ferroviaire, ports...) mais aussi celui des libertés publiques et individuelles, les droits de la femme, ainsi que certains secteurs comme l'agriculture et la pêche. Le Maroc est devenu plus solidaire qu'il ne l'a été auparavant grâce à la mobilisation sur le front social de la Fondation Mohammed V et le lancement de l'INDH. Mais le souverain n'est pas content de la situation du pays, quelque chose dysfonctionne qui sape quelque part les acquis engrangés ailleurs sur plusieurs fronts et il l'a fait savoir sans détour dans son discours d'ouverture de la 1ère session de la 2ème année législative de la 10ème législature, le vendredi 13 octobre 2017, où il a appelé à la refonte du modèle de développement du pays : « Aujourd'hui, les Marocains ont besoin d'un développement équilibré et équitable, garant de la dignité de tous, générateur de revenus et d'emplois, notamment au profit des jeunes; un développement qui contribue à instaurer un climat de tranquillité et de stabilité, et qui favorise une insertion réussie dans la vie familiale, sociale et professionnelle, que chaque citoyen appelle de ses vœux ». L'atteinte de ces objectifs passe par un renouveau politique qui se fait malheureusement toujours attendre. ●

Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

Le Maroc à part

Dans le monde arabo-musulman post-printemps arabe, en proie à plusieurs formes de déstabilisation, miné par la peur et le terrorisme, le Maroc dont les ennemis les plus proches ont longtemps misé sur sa chute, demeure, malgré les problèmes qui l'assaillent, un vrai îlot de stabilité et de tolérance. Le secret ? Un Etat fort fondé sur un socle monarchique bien enraciné. Entre traditions et modernité, un mélange très subtil qui n'est pas pour autant sans contradictions, le pays, qui paraît parfois déchiré, est en train de chercher sa voie. Pour les occidentaux, les Etats-Unis et la France en tête, le Royaume est un

partenaire stratégique qui a su mener les réformes nécessaires, un pays qui se démocratise davantage et où la société civile se distingue par un dynamisme certain. Le Royaume est aussi apprécié pour l'efficacité de sa lutte antiterroriste nationale et internationale qu'il a démontré à plusieurs reprises. Les services marocains n'ont-ils pas livré à leurs homologues français, belges et espagnols des indications précieuses sur des terroristes présumés qui planifiaient des attentats sur le sol européen ? La diplomatie religieuse du Maroc n'est pas en reste. Rabat l'a mise au service de sa conquête africaine tout en s'engageant résolument dans le combat en

interne contre l'extrémisme islamique. Sur le plan économique, tout n'est pas parfait, beaucoup reste à faire pour industrialiser le pays mais les dirigeants ont joué la carte de l'investissement étranger en misant sur les secteurs porteurs que sont l'automobile et l'aéronautique. Dans ce Maroc qui avance à son rythme malgré des vents contraires, si les opportunités ne manquent pas, le grand défi reste sans conteste la réforme du système éducatif, clé de voûte de tout développement solide, cohérent et durable. Dans ce domaine vital tout comme dans celui de la Santé, le Maroc n'a pas su montrer qu'il est un bon élève. ●



Mohammed VI, un style et une méthode

Le Roi Mohammed VI ne laisse pas indifférent. Surtout ses concitoyens conquis par son style anticonformiste, mélange de décontraction et de proximité, de modernité et de tradition, accessible et jamais distant. Et ça plaît au peuple. Signe de la popularité fabuleuse du souverain l'engouement que déclenche ses photos et selfies partagés à grande échelle sur les réseaux sociaux.

Dans cette MohammedVI mania, le look royal, branché et moderne, fait sensation. Surtout que le souverain a cassé les codes vestimentaires traditionnels en osant des tenues avec des couleurs flashy. Ce qui caractérise aussi Mohammed VI c'est sans conteste sa mobilité phénoménale dont il a fait preuve depuis son accession au trône en juillet 1999. Une mobilité avec un rythme accéléré qui lui permet de sillonner le pays tout au long de l'an-



née pour y lancer divers projets de développement qui souvent s'enlisent dans la bureaucratie administrative comme ce fut le cas pour le programme d'El Hoceïma « Phare de la Méditerranée ». Commandeur des croyants et chef des armées, le Roi

est également en première ligne sur tous les fronts, intérieurs et extérieurs. Ce qui révèle en creux l'absence d'une classe politique, amorphe et frappée de discrédit. Si les Marocains nourrissent le même espoir de changement sans aller jusqu'à

réclamer le «dégagisme» de leurs dirigeants, comme ce fut le cas dans les révolutions tunisienne et égyptienne, le rajeunissement du personnel politique devient plus que jamais nécessaire. Le «on reprend les mêmes et on recommence» et la poli-

tique des chaises musicales, qui caractérisent les nominations, sont de moins en moins acceptés par l'opinion qui veut du sang neuf et de l'efficacité au travail.

S'il est incontestable que la constitution révisée de 2011 est plus avancée que ses celles de nombre de monarchies arabes, il n'en reste pas moins que des espaces d'évolution demeurent ouverts. Entre les partisans de la fin de la monarchie constitutionnelle de droit divin et les adeptes d'une royauté exécutive qui règne et gouverne, il y a une troisième voie qui permet de concilier réellement monarchie et démocratie en responsabilisant davantage le gouvernement, le Parlement et les partis politiques dans une logique de séparation des pouvoirs et de reddition des comptes dans l'exercice des responsabilités. ●



À L'OCCASION DU 21^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS DÉFÉRENTS,
À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISISSEONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Leadership au féminin

Les hommes continuent cependant à truster le gros des postes et des portefeuilles de la décision politique, ne laissant que très peu de place à la moitié de la société.



Des membres de l'association des femmes chefs d'entreprises du Maroc.

La femme marocaine est plurielle, confrontée à des problèmes différents selon qu'elle est rurale ou citadine. En effet, la situation d'une femme de Guercif par exemple est aux antipodes de celle d'une habitante de Casablanca. C'est que les femmes émancipées sont issues généralement de l'élite éduquée et cultivée où les pratiques sociales évoluent plus vite que les mentalités.

Sans conteste, la femme marocaine est parvenue à s'imposer et à en imposer, essentiellement dans le secteur des affaires qui, il n'y a pas longtemps encore, était la chasse gardée des hommes. La réussite à ce niveau-là est incarnée sans conteste par l'élection en mai 2012 de la très engagée Miriem Bensalah Chagrout au poste de patron des patrons, une lourde responsabilité qu'elle a conduite avec panache et dévouement, si bien qu'elle a été réélue en 2015 pour un second mandat de 3 ans à une majorité écrasante de 98,47%. Depuis quelque temps, l'économie nationale s'est enrichie de plus en plus de femmes chefs d'entreprise, créatives et combatives, qui font montre de qualités managériales et humaines impressionnantes. Le monde du travail continue à se féminiser même si l'écart des salaires reste important au profit des hommes. Or, force est de constater que le rayonnement de la femme marocaine dans la sphère économique l'est moins s'agissant du domaine de la responsabilité politique. Il est vrai que le Royaume peut

se targuer d'avoir nommé quelques ministres femmes au gouvernement, envoyé une poignée de députés sous l'hémicycle et choisi quelques ambassadeurs parmi la gent féminine mais ce n'est guère suffisant, les hommes continuant à truster le gros des postes et des portefeuilles de la décision politique, ne laissant que très peu de place à la moitié de la société. Question de mentalité certainement qui montre aussi l'impuissance des lois à les changer.

Cette sous-représentation continue à être perpétuée en raison notamment de l'absence de lois sur la parité politique qui soient contraignantes pour les partis. Résultat : ces derniers se sentent libres de tout engagement dans ce domaine.

Fait très significatif de cette situation, les premières élections régionales (2015), post constitution révisée de 2011, n'ont vu aucune femme prendre la tête d'aucune des 12 régions du pays ! La même exclusion a touché la démocratie locale puisque là aussi l'essentiel des mandats électifs sont revenus aux hommes. La composition des gouvernements continue à être dominée par les hommes. La preuve par l'exécutif actuel où siègent 4 femmes seulement sur 24.

Il est certain que la condition de la femme marocaine s'est améliorée grâce à la réforme de la Moudawana adoptée en 2004. Mais d'autres problèmes restent posés liés notamment au mariage des mineures et à l'interprétation de certaines dispositions du code civil par les juges. ●

Classe politique

Le talon d'Achille

Tout se passe comme si le pays était frappé de stérilité dès qu'il s'agit d'injecter du sang neuf dans le service de l'Etat alors qu'il conviendrait au moins de faire jouer la carte de la promotion interne et chercher les compétences là où elles se trouvent.

Le talon d'Achille du Maroc demeure sa classe politique dans son ensemble. Frappée de discrédit, rejetée par les citoyens, figée dans des réflexes du passé et déphasée par rapport à la dynamique royale. Tout pour creuser le fossé entre les partis et la population et alimenter le désintérêt des citoyens à l'égard de la chose politique sur le mode de « tous pourris ». Si le Maroc a réussi à mener à bien nombre de chantiers d'importance, Il a échoué dans celui de la mise à niveau politique. Il n'y qu'à voir le bilan de l'expérience partisane nationale pour s'en rendre compte. Le naufrage de la démocratie locale à cause de l'incurie des élus signe la faillite des partis au Maroc qui n'ont pas non plus réussi à écrier une élite propre et compétente qu'il convient d'aller chercher en dehors de structures partisans. Du coup, quand il s'agit de former le gouvernement ou de nommer les hauts cadres de l'Etat, on reprend souvent les mêmes. Et quand il arrive de faire appel à des nouveaux visages, les erreurs de casting sont souvent au rendez-vous. Le fameux principe de "l'homme qu'il faut à la place qu'il faut" est rarement appliqué. Ce qui engendre un décalage entre la nature de la fonction et son titulaire. Tout se passe comme si le pays était frappé de stérilité dès qu'il s'agit d'injecter du sang neuf dans le service de l'Etat alors qu'il conviendrait au moins de faire jouer la carte de la promotion interne et chercher les compétences là où elles se trouvent. Ce qui a créé au fil du temps une lassitude grandissante chez l'opinion aggravée par cette spécialité très marocaine consistant à repeindre vite fait bien fait les technos aux couleurs de certains partis godillots. Une pratique qui contribue au discrédit de partis à la représentativité très faible et porte atteinte à l'idée même de l'engagement politique tout en confortant l'idée que ces derniers, fragilisés par le clientélisme et l'absence de démocratie interne, sont juste des boutiques partisans malléables et dociles. Cette situation a profité essentiellement au PJD qui a su se positionner autant par le discours et la démarche comme la seule alternative politique crédible. Faire du Macron, qui a donné avec son mouvement En marche ! un coup de jeunes énergique aux partis traditionnels français en rajeunissant le personnel politique, n'est-il pas concevable au Maroc ? Sommes-nous condamnés aux chaises musicales alors que le pays regorge de cadres de valeur ? Devons-nous continuer à subir ce décalage générationnel entre les hommes au pouvoir et une population essentiellement jeune ? ●

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 21^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ACCESSION AU TRÔNE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,
le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi que de tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**

Parquet indépendant

Avec la mise en place du Conseil Supérieur du Pouvoir judiciaire, une réforme capitale voulue par le Roi, le Maroc a fait un pas effectif vers la mise à niveau de sa Justice tant décriée. Une réforme qui consacre dans les faits l'indépendance du parquet par rapport au ministère de la Justice dont les attributions se limitent désormais à l'administration judiciaire (intendance, huissiers, avocats, etc...). Cette indépendance réaffirmée dans l'article 107 de la Constitution révisée stipule clairement que le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs législatif et exécutif et que le Roi est le seul garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Sur ce point, force est de noter que le Maroc a fait montre d'une grande audace. Même la France, réputée pour l'indépendance de sa justice, n'a pas osé couper ce cordon ombilical puisque le parquet est historiquement placé « sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du Garde des sceaux », ce qui permet au gouvernement d'orienter leurs décisions pour élaborer sa politique en matière pénale.



SM le Roi recevant les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire en avril 2017.

Le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire est une vieille revendication du corps de la magistrature qui considèrerait à juste titre que l'indépendance de la justice ne saurait être réelle et effective tant que le parquet général était placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Une dépendance pernicieuse en ce sens qu'elle ne mettait pas les juges et les procureurs à l'abri d'influences ou de pressions politiques venues de l'extérieur. Ce qui représentait en quelque sorte une Epée de Damoclès permanente

sur leurs têtes. Désormais, ce n'est plus le cas. Du moins sur le papier. Il appartient désormais aux responsables de ce Conseil de veiller à ce que ce changement en profondeur se traduise dans les faits par des mesures concrètes garantissant l'indépendance de la justice ou plutôt des juges - dont la promotion, les sanctions disciplinaires et l'inspection relèvent désormais de la nouvelle institution - qu'il s'agit surtout de protéger plus globalement contre les diverses tentations auxquels ils sont

soumises en permanence dans leur environnement social qui n'est pas des plus sécurisés. Car les premières menaces qui risquent de porter atteinte à l'indépendance du juge sont consubstantielles à son statut dans son aspect tout autant matériel que moral qui détermine à la fois sa vie professionnelle et sa vie tout court... Aussi l'instauration des mécanismes d'un véritable Etat de droit est-il tributaire de l'installation d'un cercle vertueux dans l'appareil judiciaire où le juge est la pièce-maîtresse du dispositif. Ce n'est que dans un contexte où il est protégé de lui-même que la justice peut être rendue dans les conditions d'impartialité requises.

C'est dire l'importance capitale de la mission des membres du Conseil supérieur de l'autorité judiciaire qui ont du pain sur la planche. Le souverain, qui en est le président, a délégué son autorité au premier président de la Cour de Cassation appelé avec son équipe à concrétiser l'indépendance de la justice que tout le monde appelle depuis longtemps de ses vœux. Une lourde responsabilité qui l'allure d'une véritable gageure. ●

Énergies renouvelables

Le Maroc met le turbo

« **L**a problématique de l'énergie se pose comme une question fondamentale. L'objectif est de garantir la sécurité énergétique de notre pays, de diversifier les sources d'énergie nationales, par le recours à des énergies alternatives », avait déclaré S.M le Roi Mohammed VI en 2007 qui s'est impliqué personnellement dans le chantier stratégique des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Cette annonce royale montre si besoin la détermination du Maroc sous la conduite éclairée de son souverain d'exploiter son potentiel non, négligeable en matière d'énergie verte qu'il entend mettre au service



Réduire la facture énergétique.

de son développement économique et social. Cependant, les ambitions vertes du Maroc, qui dispose abondamment de soleil et de vents réguliers, ne sont pas uniquement liées à des considéra-

tions environnementales. Dépourvu de ressources en hydrocarbures, le royaume importe près de 97 % de son énergie. Alors que la consommation énergétique augmente en moyenne de 6 % par

an, la facture représente 10 % de son PIB. Ce qui est énorme. Dans le cadre de cette stratégie énergétique, le Maroc s'est fixé d'atteindre 42 % de la puissance installée à base d'énergie renouvelable en 2020 (Hydraulique : 2000 MW, Solaire : 2000 MW et Eolien : 2000 MW). Cette énergie est nécessaire pour couvrir 42 % des besoins du pays et lui permettre d'économiser annuellement pour plus d'un million de tonnes de pétrole. Les économies budgétaires varieraient de 10 à 15 milliards de DH d'ici à 2030, soit 500 millions de dollars annuellement. C'est dans ce cadre que s'inscrit le complexe solaire Noor de Ouarzazate dont les toutes les

centrales seront mises en service au cours du Premier trimestre 2018. Non moins ambitieux, le programme intégré de l'énergie éolienne viendra renforcer la capacité du plus grand site de production solaire multi-technologique au monde.

Le plan d'énergie renouvelable vise non seulement à réduire la dépendance énergétique du Maroc mais à le transformer aussi en pays producteur d'énergie. En outre, la promotion du « green business » qui ouvre la voie aux investissements étrangers, est de nature à assurer la création d'environ 500.000 emplois, soit une hausse de 1,91 % du PIB national. ●

A l'occasion du 21^{ème} Anniversaire de l'Intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel de
l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable**

ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI



Que Dieu L'assiste

Leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,

à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid

et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.

Diplomatie religieuse



SM le Roi Mohammed VI recevant les membres du conseil supérieur de la fondation Mohammed VI des oulémas africains créée en juin 2015.

Dès son accession au pouvoir, S.M le Roi Mohammed VI a accordé une importance toute particulière au fait religieux, qu'il a entrepris de réformer en profondeur. Cette mise à niveau a commencé dès décembre 2000 à Tétouan quand le souverain a entrepris de renouveler les équipes des Conseils des oulémas. Ce qui a permis à l'Etat, déstabilisé plus tard par les attentats de Casablanca de 16 mai 2003, de reprendre le contrôle du champ religieux miné par plusieurs dérives importées d'ailleurs. Restructuration des Conseils des oulémas, renforcement du cadre légal, formation des imams et changement du ministre des Habous et des Affaires islamiques...

En ces temps troubles marqués par la montée du terrorisme capable de frapper n'importe où, l'initiative royale était salutaire, permettant d'encadrer plusieurs mosquées investies par des prédicateurs extrémistes sous influence salafiste. Il fallait d'urgence réhabiliter l'islam officiel marocain basé sur le rite malékite (de l'imam Malik qui prône un islam du juste milieu) qui dans sa pratique saine éloigne tout ce qui peut provoquer la fitna (l'anarchie) dans la communauté.

La reprise en main du dossier de la sécurité culturelle des Marocains visait d'extirper la racine du mal, prévenir la radicalisation des jeunes et faire la promotion des valeurs d'un islam éclairé, tolérant et ouvert. En se positionnant en leader du dialogue

inter-religieux, fort de la commanderie des croyants de son souverain, le Maroc a réussi à séduire certains pays européens aux prises avec des prédicateurs intégristes grâce à son modèle de l'imamat dont il a fait un soft power précieux.

En somme, l'islam marocain s'exporte bien et il est régulièrement cité comme exemple à Paris, Washington, Madrid ou Londres... qui peinent à trouver un remède prêt à l'emploi contre le danger intégriste. Même la Russie de Poutine, séduite, a signé dans ce domaine, à l'occasion de la visite Royale à Moscou en mars 2016, un mémorandum d'entente avec Rabat. Confrontée à l'extrémisme religieux et au terrorisme qui ont fait des ravages dans certains pays de l'Afrique subsaharienne comme le Mali, l'Afrique n'est pas en reste qui, en plus d'un programme de formation de ses imams, s'est vu gratifier de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains. Il s'agit d'une institution, installée en juin 2016 au sein de l'université Al Qaraouiyyine à Fès, ayant pour mission d'assurer une coordination entre 120 théologiens provenant de 31 pays du continent africain. Selon le ministre de tutelle l'insubmersible Ahmed Taoufik, l'objectif de cette instance est de jouer « un rôle d'accompagnement du champ religieux sur le continent en capitalisant sur les fondamentaux communs des pays africains, de leurs orientations structurantes, de la nécessité d'une institutionnalisation du fait religieux... ». •

Dynamisme du tissu associatif

L'une des autres caractéristiques du règne de Mohammed VI c'est sans conteste l'émergence dans le sillage de la fondation Mohammed V pour la Solidarité d'une société pleine de vitalité. Le réseau associatif national, l'un des plus dynamiques à l'échelle arabo-africaine, couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire national avec une diversité d'action remarquable. Droits de l'homme, protection de la femme, combat pour l'enfance, écologie, développement local, solidarité sociale, aide aux plus vulnérables, coopératives, défense des droits du consommateur... Pas un secteur qui ne soit pas investi au point que l'essor de la société civile, qui se mobilise sur tous les sujets, a profité de la crise profonde des partis politiques et leur retrait par rapport aux véritables préoccupations des citoyens pour gagner du terrain et devenir incontournables. Le désengagement de l'Etat conscient qu'il ne peut pas tout faire notamment en matière de développement économique et social a contribué également au développement spectaculaire de la société civile. Résultat : pour que votre projet soit pris en considération et bénéficier de subsides publics, il faut passer par une enseigne associative. Devenu un véritable contre-pouvoir dans un pays où les contradictions et les sujets de mécontentement ne manquent pas, la société civile s'est transformée en impulsor de débats, de pétitions, organisateur de manifs et un instrument de dénonciation des abus. Un vrai marqueur de l'évolution de la société marocaine

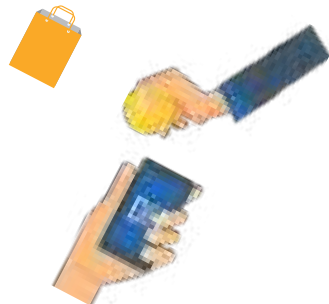


Najat Anwar; présidente de l'ONG Touche pas à mon enfant.

qui gagnerait certainement à professionnaliser davantage son action. La constitution révisée de 2011 a renforcé davantage le rôle des ONG en leur donnant la possibilité de présenter des propositions au parlement, au gouvernement et aux autres établissements publics. Une manière claire de les associer directement au processus décisionnel. Cependant, le mouvement associatif national est souvent mis à l'index sur son manque de transparence en relation aussi bien avec ses sources de financement que de leurs dépenses. Selon le ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Boussaid, « 97% des associations ne présentent pas leur bilan financier, ce qui entrave l'action de contrôle et de suivi des subventions publiques qui leur sont accordées ». A cet effet, le secrétaire général du gouvernement, Driss Dahak, avait appelé en novembre 2014 les associations à faire preuve de transparence sur les subventions qu'elles reçoivent de l'étranger, sous peine d'être dissoutes ou de perdre la reconnaissance d'association d'utilité publique. Le souci en la matière est de s'assurer de l'identité des bailleurs de fonds étrangers qui, sous couvert d'action associative, peuvent s'introduire dans la brèche pour nuire aux intérêts du Maroc. •



MISE
À DISPOSITION



ALIMENTATION
DU COMPTE



**PAYEZ QUAND
ÇA VOUS PLAÎT,
COMME ÇA
VOUS PLAÎT !**



RETRAIT
D'ARGENT



TRANSFERT
D'ARGENT



PAIEMENT
FACTURES



PAIEMENT
COMMERÇANT



RECHARGE
TÉLÉPHONE

Oubliez le paiement en espèce ! Avec « **ibriz by CMI** », vous disposez d'une application de paiement gratuite pour effectuer vos transactions 24h/24 et 7j/7 depuis votre mobile. Ainsi, vous pouvez régler vos achats chez les commerçants, transférer de l'argent, payer vos factures, recharger votre mobile et effectuer de nombreuses autres opérations en toute sécurité. « **ibriz by CMI** », c'est fiable, rapide et pratique.



Défaillance du système de santé national

Une facture très salée

Le nouveau coronavirus a révélé, entre autres défaillances importantes, l'extrême fragilité du système de santé national. Hôpitaux en nombre insuffisant et sous-équipés, personnel soignant en sous-effectifs et peu motivé... Quelque 20.000 lits dont moins de 2.000 de soins intensifs, soit 1 lit par 1.000 habitants. On est loin du compte.

Autrement dit, le pays n'est pas assez loti pour faire face aux conséquences sanitaires de la pandémie de la Covid-19 en termes de flux de malades à prendre en charge. En cas de saturation de la capacité existante, le risque se pose pour la prise en charge des autres patients non covidés ! C'est ce qui explique probablement la décision du gouvernement de maintenir la fermeture des frontières nationales.

« Rouvrir son espace aérien se traduit par un afflux de touristes que le pays n'a pas les moyens sanitaires de soigner s'ils chopent le virus », explique un observateur. Ce qui est certain c'est que le Maroc paie aujourd'hui cash -de plusieurs points de son PIB- la défaillance chronique de son dispositif de santé. Toute une économie sacrifiée à cause de l'indigence de l'offre des soins.

La loi de finances rectificative, adoptée récemment, n'a même pas fait état d'un quelconque effort à déployer en faveur de la santé qui a besoin pourtant de moyens pour la mettre à niveau, moderniser et renforcer ses structures tout en revalorisant le statut du personnel soignant. La France a organisé récemment le Ségur de la Santé pour rendre son attractivité à l'hôpital public et corriger ses dysfonctionnements que la Covid-19 a révélés au grand jour en les amplifiant. Dans le contexte marocain, un plan pour la Santé serait-il inutile ? ! ●



Le secteur de la Santé toujours absent de la vision gouvernementale.

Jeter les jalons du « produire local »

Tout bénéf



Valoriser la recherche et encourager les talents locaux.

Si la pandémie de la Covid-19 a révélé les fragilités du pays dans plusieurs domaines, elle a aussi révélé la capacité d'innovation du Marocain. C'est ainsi que nous avons vu en plein confinement des initiatives heureuses éclore un peu partout, portées par des jeunes enthousiastes qui ont bidouillé des respirateurs officiels et des masques avec les moyens du bord.

C'est dans ce contexte de créativité nationale que la Fondation R&D et d'innovation en sciences et ingénierie (FRDISI) a mis au point un respirateur intelligent, baptisé «Dispositif médical intelligent distribué de respiration artificielle à modes multiples», SIRCOS. Le prototype, financé par Cosumar, a été conçu en collaboration avec l'hôpital d'application de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS). Un brevet a été déposé par la Fondation et Cosumar. On verra si ce brevet trouvera la voie de l'industrialisation. Dans le cadre de la contribution à l'effort national de lutte contre la propagation du coronavirus, Phosboucraa, la filiale du groupe OCP, a

entrepris pour sa part d'équiper les structures hospitalières de la ville de Laâyoune de matériel respiratoire « made in Morocco. Les bénévoles d'Act4Community Phosboucraa, un programme OCP qui encourage la prise d'initiative citoyenne, ont ainsi conçu et fabriqué des raccords en « Y » à destination des hôpitaux de Laâyoune, dont 30 sont déjà livrés et 30 autres en cours de fabrication. « Conçus et imprimés grâce à la technologie d'impression 3D, ces raccords permettent de doubler la capacité du matériel de réanimation respiratoire et ainsi d'augmenter le nombre de patients que peuvent accueillir les hôpitaux locaux », ont expliqué des responsables de Phosboucraa. Dans le même sillage, une équipe du groupe OCP, à Jorf Lasfar, a développé un gel hydroalcoolique, à usage interne, fruit d'un partenariat entre une équipe de médecine de travail de l'office, un groupe de chercheurs de l'université Mohammed VI polytechnique (UM6P) de Benguerir et des équipes process Jorf Lasfar. Au mois de mars dernier, les bénévoles de l'Act4Community ont remis aux responsables de l'hôpital Moulay Hassan Ben Mehdi de Laâyoune deux chambres médicalisées de confinement, des dispositifs de protection du personnel médical et paramédical, en plus d'un lot de médicaments d'urgence et de réanimation.

Installer un cercle vertueux du « produire local » est à la portée du Maroc. La matière grise existe. Ce qui fait défaut c'est un écosystème qui prend racine à l'université et qui valorise le chercheur et encourage l'investissement dans la R&D. Ensuite, il faut mettre en place des mesures incitatives de nature à pousser des groupes nationaux à croire réellement dans le potentiel et l'ingénierie du cru et les soutiennent financièrement. Un tel dispositif n'attendrait pas ses objectifs s'il n'est pas piloté par un État stratège qui encourage, oriente et canalise les énergies. C'est à ce prix que la Made in Morocco peut enfin respirer, prospérer, prendre son envol et devenir performant et compétitif. On peut commencer par fabriquer pour la consommation locale et même pour l'export des choses simples comme les manches à balai et d'autres biens d'équipement qu'on importe actuellement de Chine. Ce n'est pas normal que le pays continue à s'installer durablement dans une forme de paresse intellectuelle où il se complait à sous-traiter aux autres la fabrication de tout y compris des produits basiques qui ne nécessitent pas de savoir-faire technologique particulier. Il y a beaucoup d'emplois et de richesse à gagner en jetant les jalons d'une industrie locale ainsi que des devises importantes à économiser. ●

À l'occasion du 21^{ème} anniversaire de la Fête du Trône

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déferents à
NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous les membres de l'**Illustre Famille Royale**.

L'état d'urgence sanitaire lié au Covid-19

Une gestion de crise sous le signe de l'anticipation et de la prudence

Jamil Manar

De l'avis de tous, le Maroc a su anticiper la crise sanitaire liée à la Covid-19 mieux que beaucoup d'autres pays y compris les plus développés. Ce qui lui a permis d'épargner plusieurs milliers de vies et de garder la situation épidémiologique sous contrôle.

Force est de reconnaître que la forte implication royale, qui a enclenché à temps un plan multidimensionnel de défense efficace contre l'épidémie, a permis une accélération du processus de prise de décision et un freinage de la propagation du virus au sein de la population.

Cette anticipation a permis, sans doute, au Royaume de protéger plusieurs milliers de vies et de garder la situation épidémiologique sous contrôle. Voici la chronologie des principaux événements et des dates-clés en relation avec cette crise sanitaire.

Le 11 mars 2020 : Le ministère de l'Économie et des finances annonce la mise en place d'un Comité de Veille Économique (CVE) pour le suivi des répercussions du Coronavirus et l'identification des mesures d'accompagnement.

Le 13 mars 2020 : Le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique décrète la fermeture des écoles et des universités et la mise en place des cours à distance.

Le 15 Mars 2020 : Le Roi Mohammed VI donne ses instructions au gouvernement pour procéder à la création immédiate d'un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus. Ce fonds, doté de 10 milliards de dirhams sera alimenté à hauteur plus de 33 milliards de DH issues principalement des donations des institutionnels publics et privés.

Le 16 mars 2020 : Le ministère de l'Intérieur annonce la fermeture des espaces publics. Cafés, restaurants, salles de cinéma et de théâtre, salles des fêtes, clubs et salles de sport, mosquées, hammams, salles de jeux et terrains de proximité sont concernés par cette décision.

Le 19 mars 2020 : Le ministère de l'Intérieur déclare l'état d'urgence sanitaire et restreint la circulation sur le territoire national à partir du 20 mars.

Le 22 mars 2020 : Suspension sur décision du ministre de la Communication de l'impression et

de la distribution des journaux et des magazines sur support papier. Tous les titres, quotidiens, hebdomadaires et mensuels, basculent dans le digital.

Le 13 avril 2020 : Après la propagation de la pandémie en Afrique, le Roi Mohammed VI a proposé le lancement d'une stratégie rassemblant les chefs d'État africains.

Objectif : établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans les différentes phases de gestion de la pandémie.

Le 18 avril 2020 : Le conseil du gouvernement décide de prolonger d'un mois l'état d'urgence sanitaire qui devait initialement prendre fin le 20 avril 2020.

Le 19 avril 2020 : Le ministère de la Santé décide de généraliser le protocole thérapeutique à base de la chloroquine dans toutes les unités de soins publiques et privées impliquées dans la lutte contre la Covid-19.

Le 27 avril 2020 : Signature d'un accord de don de l'Union européenne de 1,5 MMDH en appui à l'éducation et la formation.

Le 11 mai 2020: Le Maroc décide d'exporter les masques en tissu non tissé après avoir réalisé son autosuffisance et Bank Al-Maghrib appelle les établissements de crédit à suspendre la distribution des dividendes.

Le 12 mai 2020 : Le Parlement marocain adopte le vote électronique à distance. Une polémique constitutionnelle est née.

Le 16 mai 2020 : Renforcement des mesures de sécurité sanitaire pour le redémarrage progressif de l'activité industrielle notamment dans le secteur de l'automobile.

Le 18 mai 2020 : Le chef de gouvernement annonce, dans une séance commune au Parlement, que l'état d'urgence sanitaire sera prolongé de trois semaines.

Le Conseil Supérieur des Oulémas souligne que la prière de l'Aïd Al Fitr doit être accomplie à la maison pour préserver la santé des citoyens contre le coronavirus. Une première dans l'histoire du Maroc.

Le 28 mai 2020 : Réouverture progressive des cafés et autres restaurants autorisés à assurer juste les

commandes à emporter et les livraisons à domicile.

Le 1er juin 2020 : Le ministère de l'Intérieur met en ligne l'application Wiqaytna destinée à pister les cas contacts des malades de la Covid-19.

Le 3 juin 2020 : Sur instruction royale, la CGEM appelle les entreprises à s'inscrire dans un programme de dépistage massif de leurs cadres avant la reprise de leur activité.

Le 09 juin 2020 : L'état d'urgence sanitaire est de nouveau prolongé dans l'ensemble du territoire national pour une durée d'un mois, à compter du 10 juin 2020 à 18H00 jusqu'au vendredi 10 juillet.

Le 11 juin 2020 : Les autorités publiques décident de mettre en œuvre un plan d'assouplissement des mesures de confinement sanitaire selon la situation épidémiologique de chaque préfecture ou province de manière progressive sur plusieurs étapes.

Le 14 juin 2020 : S.M. Le roi Mohammed VI donne ses « hautes instructions pour l'acheminement d'aides médicales à plusieurs pays africains frères.

Destinée à une quinzaine de pays du continent, cette aide vise à fournir du matériel médical préventif, afin d'accompagner les pays africains frères dans leurs efforts de lutte contre la pandémie du Covid-19», a annoncé le ministère des Affaires étrangères.

« Huit appareils de la Royal Air Maroc (RAM) sont mobilisés pour effectuer une trentaine de vols vers ces pays. »

Le 25 juin 2020 : La majorité des villes du Maroc sont désormais déconfinées. L'activité économique reprend son cours normal de manière graduelle.

Le 3 juillet 2020 : Le Maroc organise la session normale de l'examen national unifié du baccalauréat. Les salles de sport et différents centres sont mobilisés pour accueillir les candidats au bac.

Le 9 juillet 2020 : L'état d'urgence prorogé une nouvelle fois pour un mois supplémentaire, jusqu'au 10 août 2020 à 18h.

Le 19 juillet 2020 : Le Maroc passe à la 3ème phase du déconfinement. Les établissements touristiques, touchés de plein fouet par la crise sanitaire, peuvent désormais utiliser leur capacité pleine et entière après avoir été autorisés à utiliser 50% seulement de leur superficie d'accueil. ●



A l'occasion de la Fête du Trône
le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'ONDA
ont l'Insigne Honneur de présenter à

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

Que Dieu l'Assiste



leurs vœux les plus déferents de santé, de bonheur et de longue vie.

Ils saisissent l'occasion de la célébration de cet heureux événement
pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au
Glorieux Trône Alaouite et leur mobilisation derrière Sa Majesté le Roi
pour la réalisation des objectifs de développement économique
et social de notre pays.

Gestion de la pandémie du Covid-19

Quand le Maroc impressionne le reste du monde

Qui aurait pu imaginer que l'exemple viendrait d'un pays du sud, le Maroc précisément? Plusieurs médias étrangers, dont certains sont connus pour être peu enclins à flatter le Royaume en temps normal, ont publié des articles laudateurs sur la gestion marocaine de la crise sanitaire liée au Covid-19. Cette approche a suscité l'admiration dans la mesure où elle a permis grâce à son caractère préventif de réduire les pertes humaines alors même que le système de santé national est plombé par des insuffisances chroniques. C'est que l'efficacité de la riposte marocaine à la pandémie est fondée aussi sur le choix ferme et précoce, loin de toute polémique anesthésiante à l'image de celle qui éclaté en France, de la chloroquine comme traitement thérapeutique avec réquisition du stock de Sanofi Maroc.

Valeurs Actuelles,
10 avril 2020

« En matière de lutte contre la Covid-19, le Maroc a fait preuve de deux qualités dont pourraient s'inspirer la France : d'abord la capacité à produire localement de quoi subvenir à ses besoins vitaux ; ensuite celle de mobiliser ses forces vives et de les canaliser dans le but de juguler la menace ».

« The Times of India »,
9 avril 2020

« Ce que fait le Maroc pour maîtriser la pandémie revêt une grande importance pour toute l'Afrique car le Maroc, passerelle entre deux continents, est devenu un véritable bouclier de l'Afrique ».

Francesoir.fr,
2 mai 2020

« La crise du Covid-19 permet au monde d'ouvrir les yeux sur les divers

modèles de gestion. En ces temps de crise, bien des gouvernements se sont laissés dépasser par le coronavirus et par ses répercussions peu prévisibles. Le Maroc s'en sort bien mieux que certains et devient même un modèle ».

Ouest-France.fr,
7 mai 2020

« L'un des premiers pays du monde à rendre le port du masque obligatoire face à la pandémie de Covid-19. Le Maroc fait aujourd'hui figure d'exemple, au point d'exporter 50% de sa production. Pourtant, il a fait face à des débuts difficiles en la matière ».

El Pais,
22 mars 2020

« Avec cet ensemble de mesures, le Maroc s'est placé samedi [21 mars] à la tête des pays qui ont adopté les mesures de confinement les plus strictes dans leur lutte contre le coronavirus. Même la Chine n'a pas mis en œuvre de telles mesures sur l'ensemble de son territoire. »

Le point.fr,
21 avril 2020

« Toutefois, il ne faut pas sous-estimer la réactivité et la capacité d'innovation dont font preuve certains acteurs du continent. C'est le cas par exemple du Maroc. Certes, le pays est bien plus développé que les États subsahariens, mais les clés de son succès ne sont pas qu'affaire de moyens. Rabat s'est montré réactif et a fait preuve d'une approche volontariste et innovante : autant d'attitudes répliquables ailleurs (...).

Si ces mesures sont classiques, le Maroc a aussi su faire preuve d'audace sur deux points délicats. Le gouvernement a en effet décidé d'intégrer la chloroquine dans les protocoles de soins hospitaliers, en réquisitionnant

la production locale de l'usine Sanofi. Dans la même veine, le pays a annoncé le port obligatoire du masque le 7 avril dernier. Ainsi les autorités ont-elles rapidement tranché deux débats qui peinent à trouver une solution dans certains pays occidentaux (comme la France). »

Le Canard enchaîné,
15 avril 2020

« Non seulement ce pays, le Maroc, a pu équiper tous ses citoyens, mais il s'apprête aussi à en exporter (les masques), à partir du 15 avril, vers d'autres nations européennes et arabes ». (...)

« Un record battu par deux entreprises de Casablanca et de Marrakech, qui ont été mobilisées dès le début de la pandémie. (...) Un exploit qui fait rêver, dans l'Hexagone... »

BFMTV.fr,
25 avril 2020

« Pour affronter la crise sanitaire et économique, le Maroc a débloqué un budget de 3,2 milliards d'euros, soit 2,6% de son PIB.

Des dizaines d'entreprises produisent des masques jetables ou réutilisables pour les besoins du pays et même pour l'exportation. Les entreprises

aéronautiques fabriquent désormais des respirateurs. Depuis le démarrage de la crise du Covid-19, le Maroc est l'un des pays à ne pas faire trop parler de lui. Et pourtant, aujourd'hui, la stratégie qu'il a adoptée a valeur d'exemple »

Dauphiné Libéré,
23 avril 2020

« En misant sur des décisions rapides, des mesures sociales et une adaptation de son industrie, le Maroc s'est hissé au rang de modèle dans la gestion de la pandémie de Covid-19 ».

Jeune Afrique,
1er juillet 2020

« Toute la gestion de la riposte à la pandémie au Maroc porte la marque d'un roi qui, dès le début, a prescrit la plupart des mesures drastiques prises sur fond de volontarisme politique et sanitaire. Le premier cas de Covid-19 est détecté le 2 mars dans le royaume. Le 15 mars, un fonds spécial consacré à la riposte et doté d'un budget de 10 milliards de dirhams (près de 915 millions d'euros) est créé. À titre d'exemple, et puisque ce fonds est ouvert aux dons privés, M6 l'abonde de 2 milliards via le holding royal Al Mada. » ●

Le mardi 28 avril, devant l'Assemblée nationale, le Maroc a eu droit aux éloges de Jean-Luc Mélenchon qui a dézingué l'approche de son pays en matière de lutte contre le Covid-19 tout en louant la méthode marocaine dans ce domaine.

Jean-Luc Mélenchon a fait, à l'Assemblée nationale, l'éloge du Maroc pour sa gestion de la pandémie du Covid-19. Il a appelé le gouvernement français à s'en inspirer. Les détails : « Le Maroc, c'est très bien. C'est mon pays natal et il mérite votre admiration », a-t-il lancé aux députés.

« Pourquoi au Maroc est-on capable de produire des masques, de les vendre au supermarché, alors qu'en France, sur les devantures des pharmacies, il est marqué qu'il est interdit de vendre des masques à Monsieur tout le monde? », a fait remarquer pour sa part le président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, sur son compte Facebook. « On ne peut pas avoir un Premier ministre qui se réjouit que notre production nationale de masques soit à 8 millions, ce qui est tout à fait dérisoire par semaine, quand le Maroc en fait 5 millions par jour! », s'est emportée Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement National (ex-Front National) sur le plateau du 20h de France2. ●



المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
ΕΘΣΟΕ | ΗΦΣΛΟΣΚ.ΟΘΣΟ. + Λ ΣΧΣΥ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

A L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines **-ONHYM-**

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus dévoués à **SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE.**

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale.**

[spécial FÊTE DU TRÔNE]

Entretien avec Nabil Adel

Un reconfinement serait fatal pour l'économie nationale

Propos recueillis par Abdelkarim Chankou

Le Canard Libéré : Comment évaluez-vous d'un point de vue économique la facture de la pandémie Covid-19 pour le Maroc ?

Nabil Abdel : D'un point de vue purement économique, le compteur des pertes va à peine commencer à tourner et les dégâts risquent d'être bien plus importants que les estimations initiales. En effet, on n'arrête pas la production dans des pans entiers d'une économie pendant trois mois, sans que cela n'ait des impacts fort négatifs sur les principales grandeurs économiques (ralentissement de la croissance, chômage et déséquilibres des comptes publics et extérieurs). Mais si ces indicateurs de court terme connaissent une dégradation certaine, le principal risque qui pèse sur notre économie est la dislocation d'une partie de son appareil productif, en raison d'un arrêt d'activité qui risque de se prolonger. Certaines unités productives risquent, en effet, de ne pas retrouver leur niveau d'activité précédant la Covid-19 avant une longue période et d'autres ne le retrouveront probablement jamais.

Plus la durée d'arrêt de production se prolonge, plus la reprise risque d'être problématique.

Quels sont les secteurs les plus touchés qui auront du mal à renouer avec les bénéfices avant 2 ou 3 ans au minimum ?

La quarantaine qui a été imposée à la circulation des personnes et à l'activité des entreprises a ralenti considérablement la dynamique économique globale. Cela dit, il y a des secteurs qui pâtiront plus que d'autres de cette situation de crise. Il s'agit principalement des secteurs fondés sur la circulation (transports, tourisme, etc.), sur les rassemblements (festivals, événementiels, shopping, restaurants, etc.) et sur la confiance (banque, assurances et services financiers). Ceux-ci ne renoueront avec une activité normale qu'une fois le blocage imposé à la circulation des personnes sera totalement levé. Dans ce contexte inédit, les agents économiques ont du mal à se projeter dans l'avenir car ils sont confinés- la date de la reprise, et donc du retour des bénéfices, dépendra fortement du retour des réflexes des agents économiques à leur condition naturelle. Ceci prendra, vous en conviendrez, au moins quelques mois.

Le gouvernement a-t-il la tâche facile et pourra-t-il dans ce contexte de crise extrême sauvegarder les fameux grands équilibres, principalement la maîtrise de l'inflation et du déficit budgétaire ?

Aucun gouvernement au monde n'a la tâche facile, et plus particulièrement, celui d'un pays en développement confronté à des défis singuliers tant par leur nature que par leur ampleur. Les équilibres macroéconomiques seront fortement impactés, par la baisse de la production nationale et par les efforts que doit fournir le gouvernement pour venir en aide à ceux qui souffrent le plus de cette crise.

Deux options se présentent à l'exécutif : gérer en bon père de famille les ressources limitées du pays pour gérer la crise sans beaucoup de dégâts ou s'engager sous la pression de certains économistes dans la voie de la dépense publique irresponsable et la création monétaire inutile. Il faut prendre la pleine mesure de la situation actuelle et savoir que la sortie de crise dépend moins de la qualité des politiques économiques menées que d'une variable complètement exogène, à savoir la durée de la présence du virus parmi nous. Avec un peu moins d'un trimestre d'arrêt d'activité, nous sommes passés d'un déficit de 3,5% à plus de 7%. Imaginez des situations où nous serions obligés, à la suite d'une propagation non maîtrisée de la Covid-19, de rester confinés pendant un semestre, par exemple. Et puis surtout imaginons l'état de nos finances publiques si on avait, au moment du déclenchement de la pandémie, un niveau de déficit budgétaire de 4% ou de 5%, comme le souhaitaient certains économistes de gauche.

Comment voyez-vous le plan de relance à même de permettre au pays de retrouver la croissance, limiter la casse

économique et sociale et préserver le pouvoir d'achat des ménages ?

A ce stade, il est encore prématuré de parler de relance, car les hypothèses de travail ne sont pas encore stabilisées et d'autres vagues de confinement ne sont pas à exclure, selon les dires de certains responsables. Si tel est le cas, il serait hasardeux de se lancer dans des politiques publiques de grande envergure qui peuvent se révéler coûteuses, si qu'à Dieu ne plaise une nouvelle vague épidémique devait arriver à l'automne prochain.

Aujourd'hui, il est plus prudent de parler de reprise d'activité et œuvrer pour l'asseoir sur des bases pérennes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nouveaux cycles de confinement qui peuvent s'avérer fatales pour notre économie. Il faut que le gouvernement travaille sur un plan de continuité des activités économiques, même dans l'hypothèse de l'émergence de nouveaux foyers de contamination.

Le recours à l'endettement extérieur est-il la seule alternative pour le gouvernement pour redresser les comptes extérieurs du pays ?

L'amenuisement des rentrées en devises, consécutif à l'effondrement du tourisme, à la forte diminution des exportations, au recul prévisible des transferts des MRE et à la régression des IDE, met évidemment à mal les comptes extérieurs du Royaume. Le déficit de la balance courante pourrait se détériorer assez rapidement, rendant comme option inévitable le recours à l'endettement extérieur.

Si la production devait être paralysée une nouvelle fois pour cause d'un reconfinement général, le pire est à craindre, car cette mesure drastique peut se révéler pire que le mal.

A votre avis, le gouvernement doit-il procéder à la recapitalisation des entreprises en difficulté pour leur faire éviter la faillite ?

Si l'entreprise publique en question est viable, mais passe momentanément par des difficultés de trésorerie en raison de la conjoncture actuelle, la recapitalisation peut à cette seule condition être une option intéressante, le temps que l'entreprise revienne à un niveau d'activité normal. En revanche, si celle-ci est structurellement déficitaire et souffre d'insuffisances de gestion ou si elle évolue dans un secteur où ses prestations peuvent être sous-traitées à moindre coût à des opérateurs privés, la Covid-19 serait le meilleur moment pour s'en débarrasser.

Il est grand temps que le gouvernement mette un peu d'ordre dans le portefeuille des participations publiques et soulager les finances de l'État de ces poids morts qu'on traîne depuis fort longtemps.

Comment voyez-vous 2021 ? Ne risque-t-elle pas de pâtir des effets dévastateurs de 2020 ?

Tant que les scénarii de sortie de crise ne sont pas encore connus, ne serait-ce que dans leurs grandes lignes (immunité de masse, vaccin ou traitement), il est difficile de se projeter et de prévoir la forme qu'aura la reprise (courbe en U, courbe en V ou courbe en I). Ce qu'on sait toutefois, c'est que la reprise serait plus que proportionnelle à la durée de l'arrêt de l'activité. En d'autres termes, si on arrête l'appareil de production d'une entreprise pendant un mois, il lui faudra plus d'un mois pour reprendre son niveau d'activité normal (avant l'arrêt). Pour une économie, en revanche, la durée est beaucoup plus longue en raison des interdépendances entre les secteurs et les branches, rendant le démarrage d'une unité productive tributaire des secteurs en amont et en aval de son activité.

On ne le dira jamais assez, l'arrêt de l'activité est à l'économie (et donc à des millions de gens) ce que la Covid-19 est aux personnes âgées : mortel. ●

(*)Nabil Adel est enseignant-chercheur, consultant et essayiste. Il est également directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoéconomie de l'ESCA — École de Management.



Nabil Adel *



À L'OCCASION DU 21ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH

ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS
DÉFÉRENTS À

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

**AINSI QU'À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY AL
HASSAN, À SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, À SON
ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET À TOUS LES MEMBRES
DE LA FAMILLE ROYALE.**

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler à Sa Majesté leur
attachement indéfectible au trône ALAOUITE.

Aziz Akhannouch : « Le moment n'est pas à l'austérité »

Dans une longue tribune consacrée au jour d'après, publiée en avril 2020, sur une plate-forme du RNI dont il est président, Aziz Akhannouch, l'un des rares chefs de parti à prendre une telle initiative, a proposé une série de pistes de réflexion courageuses et intéressantes pour relancer le pays sur de nouvelles bases. Compte tenu de son intérêt, nous la reproduisons in extenso.

Ahmed Zoubair

La pandémie du Covid-19 a dérégulé le monde. Même les économies les plus grandes qu'on croyait insubmersibles, puissantes, ont été mises à mal, bousculées, terrassées.

C'est la première fois que les gouvernants et les décideurs à travers le monde ont délibérément choisi d'aller vers la crise pour protéger les vies humaines.

Grâce à la vision clairvoyante de SM le Roi, le Maroc a agi vite et avec beaucoup de détermination. Les bonnes décisions et les plus judicieuses ont été prises au bon moment.

Notre souverain a, comme à son habitude, été d'abord un grand chef d'État, épris d'humanisme, en donnant d'abord et avant tout la priorité à la protection des vies des Marocaines et des Marocains. Il a également fait preuve d'une grande détermination managériale, en faveur d'arbitrages économiques courageux.

Aujourd'hui, les Marocaines et les Marocains peuvent être fiers et rassurés d'avoir un leader humain qui dans une situation critique a su faire preuve de discernement avec un sens aigu des vraies priorités, en se focalisant rapidement et avant toute chose sur le soutien aux franges les plus vulnérables, les plus en détresse.

Dans cet élan de mobilisation guidée par SM Roi, l'État marocain et ses institutions ont fait montre de solidité, de résilience et de réactivité, continuant ainsi à fonctionner normalement malgré une situation historiquement inédite et fortement perturbée.

La meilleure preuve en est la réactivité et l'efficacité de toutes les entités qui sont en ligne de front et particulièrement les médecins et les soignants, les pharmaciens, les autorités locales, le personnel de l'éducation et de l'enseignement, les commerçants, les transporteurs et bien d'autres, dont il faut saluer l'engagement et le professionnalisme.

Tout cela vient démontrer que le Maroc a toutes les capacités et les atouts pour pouvoir transformer cette période de crise en gisement d'opportunités, dans les mois voire années à venir. Car le



Aziz Akhannouch. Une analyse fine et opportune.

monde de demain aura changé de visage : il y aura incontestablement un avant et un après-Covid-19. Dans le nouveau monde de l'après-Covid-19, les paradigmes vont changer, le paramètre temps sera décisif. Pour redémarrer rapidement l'activité des entreprises et des structures de production, un minimum de trois mois sera probablement nécessaire.

En Chine, par exemple, les grandes entreprises et les groupes ont repris leurs activités à des niveaux très bas dans un premier temps. Les PME, elles, sont loin de sortir de l'œil du cyclone...

Le redémarrage de notre économie sera laborieux dans un environnement mondial lui-même encore en grande fragilité. Car quand bien même la propagation de l'épidémie serait stoppée et les contaminations circonscrites, le virus, lui, sera toujours là. L'humanité ne pourra être

définitivement à l'abri que quand et seulement quand un vaccin sera développé et mis à disposition à grande échelle ; ce qui, malheureusement, ne pourra pas se faire avant plusieurs mois.

Agir vite

Il ne faut donc pas se faire d'illusion. Dans les mois à venir, il ne faudra pas s'attendre à un véritable retour à la normale tant que le vaccin ne sera pas disponible. Il nous faudra donc gérer la situation en veillant d'abord à la santé des citoyens, en évitant la propagation du virus, et ensuite en tentant d'en limiter, le plus possible, les répercussions sociales et économiques. Pour endiguer la crise économique, le Maroc doit agir et agir vite. A la veille de la sortie de la

pandémie, nous sommes à la croisée des chemins et n'avons pas droit à l'erreur. Nous devons faire les bons choix et pour cela, il faudra s'inspirer des enseignements de la crise sanitaire.

Nous avons vu comment notre industrie a fait la démonstration de ses capacités, compétences et potentiels, pour réagir vite et fabriquer localement des produits et des biens nécessaires.

Nous avons vu aussi comment le Maroc, et contrairement à d'autres pays, a pu assurer l'autosuffisance alimentaire et l'approvisionnement normal des marchés. Cela n'aurait jamais été possible si SM le Roi n'avait pas, depuis des années, veillé personnellement à ce que notre agriculture soit dotée de tous les moyens nécessaires à sa modernisation et son développement, notamment à travers le Plan Maroc Vert.

[spécial FÊTE DU TRÔNE]

Nos entreprises seront incontestablement en difficulté. L'écosystème étant imbriqué, les difficultés et les défaillances seront forcément contagieuses et se propageront. Pour organiser la sortie de crise, l'État n'a donc d'autre choix que de s'endetter, de prendre des risques et d'accompagner les acteurs jusqu'à ce qu'ils soient remis sur pied.

Le Maroc a, dès le départ, choisi de parer à l'urgence en soutenant la demande : entre autres, le pouvoir d'achat des ménages, la restructuration de l'échéancier des crédits à la consommation et des emprunts contractés par les entreprises. Ceux qui pensent que ces engagements reportés devront être payés immédiatement, suite au déconfinement, font fausse route. Car il faudra certainement du temps pour permettre aux bénéficiaires de faire face à leurs engagements, quitte à reporter ces échéances à plus tard ou in fine, en rallongeant les maturités des emprunts.

Soutien sans faille

Mais cette crise implique également un dysfonctionnement au niveau de l'offre, comme la production a été mise à l'arrêt ou au ralenti, du fait de l'état d'urgence. Dans les mois à venir, nous devons absolument réfléchir à un dispositif pour maintenir sous perfusion la demande et le pouvoir d'achat. Les aides directes le permettront momentanément, mais les entreprises devront progressivement reprendre le relais, réintégrer leurs employés, leur payer leurs salaires, tout en leur assurant des conditions de travail sécurisantes.

C'est là le seul scénario viable et possible pour que la sortie de crise économique se déroule dans les meilleures conditions et dans un climat d'ordre social. En effet, les opérateurs économiques auront eux aussi besoin d'un accompagnement et d'un soutien sans faille de la part de l'État. Or, le discours donnant la priorité aux recettes de l'État et posant l'équation aujourd'hui en termes de dualité entre le sauvetage de l'État ou celui des entreprises, doit absolument cesser. Ceux qui prônent aujourd'hui une politique d'austérité font une grossière erreur.

SM le Roi a clairement montré la voie: Nous sommes dans un nouvel élan de générosité et le seul moyen d'aider les entreprises à redémarrer est de les accompagner, de les soutenir. Cet élan de générosité, stimulé par les décisions royales est un signal fort, une balise qui doit guider nos décideurs politiques et économiques et les éclairer quant au futur immédiat.

Le nouveau monde d'après le Covid-19 sera d'ailleurs marqué par la déconstruction de ces dogmes en matière de déficit public, car le pragmatisme qu'impose la situation l'emportera. Les grandes économies ont d'ailleurs toutes prévu des dépassements importants par rapport aux niveaux habituels de leur déficit budgétaire.



La santé, parent pauvre des politiques publiques.

taire. Le moment n'est pas à l'austérité : Ce n'est pas le niveau d'endettement à l'instant T qui est important mais la trajectoire d'endettement à moyen et long terme. Devoir s'endetter pour surmonter un choc externe, subi, est normal !

Le Maroc a heureusement de bons fondamentaux et des finances publiques saines grâce à des années de gestion raisonnée et clairvoyante. Cela nous donne de la marge de manœuvre pour mobiliser plus de fonds, au besoin.

Toutefois, un plan de relance vertueux n'est pas simplement tributaire d'injection de monnaie nouvelle. Cette crise sanitaire est singulière, car elle challenge les recettes macroéconomiques de relance, telles qu'expérimentées dans le passé. En effet, pour que l'effort d'endettement de l'État permette un effet de levier salutaire, il s'agira d'insuffler une confiance inébranlable dans la relation tripartite {État – Entrepreneur – Citoyen}.

Dans quelques semaines, le citoyen qui repartira à son travail, dans un contexte de déconfinement, devra être rassuré par rapport à sa santé et retrouver des conditions sécurisantes et décentes en termes de protection et de rémunération. Son employeur, l'opérateur économique, lui, doit pouvoir retrouver ses ressources humaines et ses chaînes d'approvisionnement pour faire redémarrer l'activité dans les meilleures conditions. Et tout cela nécessitera que l'État instaure rapidement et maintienne, sur le long terme, un climat de confiance entre tous les acteurs.

Des mesures volontaristes devront permettre d'accompagner l'ensemble des opérateurs économiques et je pense en particulier, à l'un des secteurs les plus touchés par cette crise et qui le serait pour encore longtemps : celui du tourisme, qui

contribue fortement à notre économie et à la création d'emplois. Afin de dépasser cette période charnière, difficile pour le secteur, l'État devra probablement passer plus de temps à son chevet, avant qu'il ne retrouve sa vitalité. Il est plus que jamais nécessaire d'écouter avec attention les propositions des opérateurs, lesquelles se doivent à leur tour d'être innovantes, afin d'élaborer des politiques publiques pertinentes pour le redressement de ce secteur sur les 12 prochains mois.

Énorme potentiel

SM le Roi a eu, dès le départ, la vision juste : mobiliser la générosité envers les citoyens qui vont demain se mobiliser, à leur tour, pour aider les entreprises. L'expérience du Maroc dans sa lutte contre cette pandémie du Covid-19 nous laisse aussi entrevoir des pistes d'amélioration, des mutations intéressantes et prometteuses pour l'avenir.

La crise du Covid nous a appris que nos médecins ont un énorme potentiel. Ce qu'ils ont fait et font encore pour lutter contre la pandémie et sauver les vies de leurs concitoyens est extraordinaire. Cela prouve que notre corps médical et soignant est digne de confiance et que surtout, à l'avenir, la réforme de notre système de santé ne pourra se faire que par eux et avec eux. Pour cela, renforcer le budget de la santé publique est un enjeu stratégique pour l'État. Mieux gouverner, mieux dépenser les ressources disponibles, l'est tout autant.

Nous avons vu aussi, comment notre école s'est adaptée au mode d'apprentissage à distance. Depuis la fermeture des établissements scolaires, des millions d'apprenants ont pu continuer leur cursus grâce aux technologies. Cela veut dire que nous

pouvons, à l'avenir accélérer la réforme de notre système d'éducation en prenant le virage numérique. Pourquoi ne pas penser demain à ce que les écoles, dans le monde rural surtout, fonctionnent en alternance entre l'apprentissage présentiel et les cours à distance. Évidemment, cela nous conduit à la question de la généralisation des services de télécommunications et à la nécessaire extension de la couverture des réseaux internet. Voilà, là aussi, un chantier à ouvrir rapidement pour les opérateurs télécoms, car dans le monde et le Maroc de demain, l'accès au réseau et à la connexion deviendra un droit vital et sera probablement l'âme de vie de la société de demain.

Quelle politique d'urbanisme pour nos villes, demain, est également une question qui se pose avec acuité. L'épisode sanitaire que nous traversons nous renvoie vers notre approche de la conception de nos villes. L'état d'urgence et le confinement ont montré combien il est important d'avoir des groupements urbains dotés de tous les équipements et services de proximité, nécessaires à la vie, au lieu d'avoir une agglomération avec un seul et unique noyau comme centre-ville.

Les quartiers périphériques, les petites villes satellites, par exemple, doivent et peuvent être mis à niveau pour devenir des centres urbains à part entière et autonomes. Ils doivent être conçus comme des espaces de vie en communauté et d'épanouissement et être dotés d'installations, d'aires de distraction et de détente, etc.

Dans le monde de l'après Covid et parallèlement à l'urgence de faire redémarrer notre économie, d'autres questions vont se poser et nécessiteront des réponses à moyen et long terme, car la face des activités humaines et économiques s'en trouvera métamorphosée.

L'intervention salutaire de l'État, à court terme, doit avoir pour objectif principal d'instaurer les bases d'une reprise économique.

L'objectif principal, à l'horizon d'une année, doit être de préserver la santé financière des acteurs économiques, les protéger d'une asphyxie grâce au soutien de l'État. Ce soutien leur permettra de saisir les opportunités futures pour renouer avec la croissance, de faire face à leurs engagements, de penser l'avenir avec optimisme afin de déployer des plans d'investissements ambitieux. Dans ce climat de confiance, vertueux, les opérateurs, les employés, les ménages, sauront contribuer à leur tour aux finances de l'État, qui retrouvera ses équilibres macroéconomiques, à plus long terme.

La réflexion doit être engagée sans tarder pour apporter des réponses à toutes ces questions car il s'agit de l'avenir immédiat de notre pays.

Des espaces d'échange, de débat, des plateformes, telles que celle-ci, devraient se multiplier afin de permettre à toutes les voix de s'exprimer et de se faire entendre. ●

Les auto-entrepreneurs, ces héros oubliés

Quand la micro entreprise représente la très grande majorité du tissu économique, ne peut-on pas dire qu'elle est encore plus critique et plus stratégique sur tous les plans (économique, social et sociétal) que la Grande Entreprise.

Zakaria Fahim *

Il faudra profiter de cette période inédite à tout point de vue, pour faire un peu d'introspection afin de réfléchir sur comment apporter un bien indispensable à tous ces « hors la loi » malgré eux, ces entrepreneurs de l'informel qui travaillent à mi-temps (12 heures par jour) sans aucune couverture sociale. Leur vraie assurance, c'est leur santé. Leur capacité à ne pas tomber malade pour continuer à gagner leur vie. Nous devons agir vite et répondre à leurs attentes légitimes. Et en parallèle, les auto-entrepreneurs, artisans et assimilés, souvent



Zakaria Fahim

dans l'informel, doivent être soutenus par les entreprises (du formel) pour qui ils travaillent. Ces dernières gagneraient dans ce contexte difficile à accepter d'être leur « banquier ou assureur » en leur accordant des avances remboursables sur des opérations futures.

L'objectif étant de permettre à celles et ceux qui ont osé créer une entreprise de survie de pouvoir aussi avoir un ballon d'oxygène comme l'indemnité pour perte d'emploi au profit des salariés pour ne pas mettre la clé sous le paillason. La période de post-covid est critique.

L'Union des auto-entrepreneurs veut

pousser sa communauté à donner l'exemple sur deux points essentiels :
- Payer au minimum du Smig ses employés de maison opérant à plein temps ;
- Leur prendre une couverture sociale ;

Soyons égoïstes, partageons et donnons à cette population fragile la possibilité de vivre dignement.

Nous devons vite passer de l'Egosystème à l'Écosystème. L'utilisation du véhicule juridique qu'est l'Auto-Entrepreneur est une aubaine pour leur offrir un cadre pour sortir de l'informel et bénéficier de tout le dispositif Intilaka initié par l'Etat, la CCG et les banques.

Tout ça pour dire, que cet arrêt sur image qui nous a tous cloué au sol, c'est aussi l'occasion de se rappeler que Dieu existe et que la frugalité n'est pas l'apanage des pauvres mais le flambeau des patriotes qui veulent réussir ensemble !!!

Notre pays a réalisé de belles choses, nous attendons beaucoup de notre plan relance qui doit mettre à sa juste place l'auto-entrepreneur. Nous espérons que le nouveau statut de la CCG, sa transformation en SA et le rappel dans son appellation le « financement de l'Entreprise » apportera avec lui plus d'agilité et de flexibilité pour aller soutenir et mieux répondre aux attentes de nos auto-entrepreneurs pas très souvent préparés à négocier avec la banque.

Nous sommes prêts à être acteurs du changement positif attendu des résultats de la commission sur le nouveau modèle de développement dans notre pays voulu par Sa Majesté.

C'est possible de sortir par le

haut après ce Covid en ayant une posture du Colibri. Le Maroc a tous les atouts pour accoucher d'un projet de société inclusif exemplaire à l'échelle du continent à même de valoriser davantage de stabilité, vision

et intelligence collective.

Alors, à nous de jouer collectif ! ●

**Président Union des Auto-Entrepreneurs*

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

COMMUNIQUE DE PRESSE

Partenariat de recherche entre la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et la Faculté des Sciences Dhar El Mahraz de Fès sur « l'impact des instabilités des terrains géologiques sur les infrastructures routières » se concrétise par la soutenance d'une thèse de doctorat

Fès, le 22 juillet 2020 : Une thèse de doctorat a été soutenue ce mercredi 22 juillet 2020 dans le cadre d'un partenariat de recherche entre la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) et la Faculté des Sciences Dhar El Mahraz de Fès (FSDM), portant sur l'impact des instabilités des terrains géologiques sur les infrastructures routières.

ADM souligne que ce partenariat fructueux fait partie de son programme « **Jeunes Leaders** » qui soutient les jeunes étudiants et chercheurs dans le cadre de sa stratégie d'entreprise responsable.

ADM a en effet choisi de s'ouvrir aux secteurs de l'enseignement et de la recherche pour mettre en place des cadres de collaboration entre le monde scientifique et le monde entrepreneurial, l'objectif étant, d'une part, de mettre à la disposition des chercheurs des champs empiriques pertinents pour l'apprentissage pratique et la recherche innovante et, d'autre part, de concrétiser la stratégie R&D et innovation d'ADM, de renforcer son label RSE et de hausser la qualité durable de de l'infrastructure autoroutière et l'excellence du service client.

Les travaux de recherche ont consisté à mieux comprendre les formations marneuses du couloir Sud-Rifain et de la nappe pré-rifaine, et en la modélisation de certains talus de la région Fès-Taza pour étudier les facteurs générateurs de leur instabilité et pour évaluer les dispositifs de renforcement et les actions préventives.

Rappelons que ADM s'emploie en permanence à maîtriser les instabilités des talus autoroutiers, qui sont un phénomène naturel d'origines très diverses et qui s'accroît par endroits à cause des effets du changement climatique.

Pour plus d'information, prière de consulter les liens en bas de page

Web : www.adm.co.ma Etat du trafic : www.admtrafic.ma Recharge Jawaz : www.jawaz.ma
Page Facebook: <https://bit.ly/2WOpP9N> Page YouTube : <https://bit.ly/3fDfQfU>

[spécial FÊTE DU TRÔNE]

Les figures de la crise sanitaire

Moncef Slaoui

L'espoir du monde

Le sentiment de fierté nationale est immense : un Marocain à la Maison Blanche ! C'est le fabuleux destin de Moncef Slaoui, qui a été chargé vendredi 15 mai par Donald Trump de la mission la plus importante de la planète: trouver le plus vite possible, d'ici à fin 2020, un vaccin anti-Covid-19 dans le cadre de l'opération «Ward speed» (Vitesse de la lumière). Les Marocains sont tout contents que la première puissance mondiale reconnaisse l'expertise d'un compatriote, un « Ould lblad » comme on dit dans le dialecte local en le bombardant chef de la plus importante opération médicale de l'histoire contemporaine dont dépend aussi le sort politique d'un Donald Trump très fragilisé pour sa gestion désastreuse de l'épidémie.

La séquence montrant Dr Slaoui prendre la parole sous le regard attentif du président américain sur la pelouse de la Maison Blanche a fait le tour des smartphones du Royaume pendant que des articles laudateurs lui sont consacrés par une bonne partie de la presse nationale. Cet homme âgé de 60 ans au visage grave et au crâne dégarni, fait figure d'autorité dans le monde des vaccins.

Formé en Belgique, il est depuis quelques années

résident aux Etats-Unis où il fait partie du directoire du laboratoire Moderna. Avant de s'y installer, il a fait carrière dans la multinationale pharmaceutique britannique GSK dont il est parvenu à occuper, au prix d'un travail soutenu, le poste de numéro 2 et la direction du département vaccin. La passion pour les vaccins est née dès la tendre enfance chez ce natif d'Agadir qui a obtenu son bac à Casablanca après le décès de sa sœur emportée par la coqueluche. ●



La Caïd Houria Une star est née



La crise sanitaire a révélé bien des visages qui ont suscité l'admiration des Marocains. Parmi ces derniers, l'agente d'autorité Houria. La Caïda, officiant à Safi, est devenue populaire à la faveur de plusieurs vidéos ayant circulé sur les réseaux sociaux au tout début de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire. Ces enregistrements la montrent, bien à l'aise dans son uniforme d'officier kaki, en train de sermonner dans un langage dialectal enjoué mais ferme les safiotes réfractaires aux règles du confinement général. D'un naturel spontané, proche des gens, cette femme longiligne a donné une image agréable de l'Administration du territoire. Avec Houria, le ministère dirigé par Abdelouafi Laftit a gagné sans conteste une star d'un autre genre. ●

Chic
optique

**L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD**

**DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma

Loi de finances rectificative

Un dispositif d'urgence en temps de crise

L'épidémie de la Covid-19 est en train de bousculer fortement les politiques publiques et l'activité économique. Dans un contexte de toutes les incertitudes, le grand défi pour le Maroc est de soutenir les couches les plus fragiles et de préserver l'emploi tout en maintenant l'économie à flot...

Firano Zakaria *

La pandémie de la Covid-19 semble être plus qu'une crise sanitaire. Et pour cause, cette crise sanitaire a provoqué un impact social et économique préjudiciable en faisant basculer l'économie marocaine et mondiale dans une récession sans précédent. L'incertitude liée au futur met l'ensemble des secteurs dans de l'attentisme et fait perdre des marchés, des revenus et des emplois. Au Maroc, certains secteurs ont montré des signes précoces de vulnérabilité, comme le tourisme, le transport et la logistique dans les chaînes d'approvisionnement, mais aussi -et c'est plus difficile à mesurer- le secteur informel à caractère transversal. Le défi fondamental aujourd'hui pour notre économie est de savoir dans quelle mesure les effets de cette épidémie vont impacter le Maroc tant sur le plan économique que social.

Il est actuellement reconnu que l'épidémie de la Covid-19 aurait un effet significatif particulièrement sur le devenir de l'économie marocaine et globalement sur l'économie mondiale. Depuis l'application stricte du confinement, les activités économiques, dans leur majorité, ont connu de fortes perturbations ou tout simplement un arrêt forcé donnant le sentiment d'un probable ralentissement de l'activité économique du moins au niveau des secteurs exportateurs avec la prévision d'une récession économique au Maroc.

Certes, la réaction du gouvernement était rapide pour limiter les dégâts de la pandémie mondiale sur les agents économiques et surtout sauvegarder les entreprises marocaines, maintenir les emplois et protéger la consommation des ménages surtout les plus démunis. Les analyses les plus sérieuses estiment que la pandémie du coronavirus a tué plus l'économie que les hommes. Certains avancent que le monde d'avant ne ressemblera en rien au monde d'après. D'autres assurent que la Covid-19 a mis en péril le modèle économique mondial actuel et mettra fin à la mondialisation et accélérera la dislocation des ensembles régionaux notamment l'Union Européenne (exemple l'Italie) et risquent d'inverser les logiques actuelles notamment les flux

migratoires des Etats-Unis vers le Mexique ou de l'Espagne vers le Maroc.

Les efforts sont concentrés sur la maîtrise des indicateurs sanitaires pour juguler la spirale des contaminations et surtout des décès... Nul en ce moment ne pense à l'après coronavirus. Mais une fois, la planète aura enterré la hache de guerre contre la Covid-19 et fini d'inhumer des morts débutera alors la lutte pour redresser l'économie mondiale et les économies nationales. Il est clair que l'incertitude marque le futur en faisant peser une grosse hypothèque sur de nombreux secteurs économiques.

L'économie marocaine, qui fait face à des tendances négatives de croissance pour le reste de l'année 2020, risque d'être durement touchée par l'impact de la récession économique liée à la Covid-19, tant au niveau mondial qu'en Europe, son principal partenaire commercial.

Protection sociale

Elle est également confrontée aux effets de la propagation de la pandémie au niveau national. L'effet sanitaire de la pandémie se double d'un impact économique et social lourd. Cela se traduirait par des défis sans précédent pour le pays dont les dirigeants tentent tant bien que mal, malgré la faiblesse des moyens, de maintenir l'économie à flot. Le tout est de trouver un juste équilibre entre la lutte contre les effets sociaux et économiques de la pandémie et la préparation de l'économie à une reprise rapide après la fin de la pandémie. L'une des responsabilités des débiteurs d'obligations (État, Agences dédiées et société civile) est de garantir les droits des citoyens dans ce contexte de tous les dangers. La protection sociale est un ensemble d'arrangements permettant d'atténuer ou d'éliminer les risques auxquels les individus, les ménages et la collectivité sont exposés.

L'effort économique et social du Maroc est substantiel que ce soit par les financements dédiés (via le système RAMED et autres mécanismes déployés par le gouvernement depuis le confinement) ou par la diversité des catégories sociales couvertes par les aides octroyées. Un bémol est à mettre cependant au niveau de l'ingénierie



Bien gérer les effets de la crise.

de ces outils de protection sociale et de leur implémentation qui compte tenu de l'hétérogénéité des couches vulnérables en détresse sociale (ville, campagne, informel, chômeurs, petits boulots, système D...) ont du mal à bénéficier à toute la population-cible. L'épidémie est en train de bousculer fortement les politiques économiques et sociales. C'est pour cette raison que la priorité doit être donnée au volet social et à la préservation de l'emploi tout en se donnant les moyens d'une reprise économique progressive génératrice de richesse et de devises pour le pays. Pas facile cependant de trouver le bon équilibre entre les contraintes à la fois économiques et sociales sans oublier la nécessaire préparation du pays à la période d'après. L'adoption d'une loi de finances rectificative procède de cette volonté de tenter de bien gérer les effets de la crise et éviter le pire au pays via la mise en place des mesures de relance économique et de sauvegarde du pouvoir d'achat des ménages.

L'un des points forts de cette loi de finances révisée réside dans la réorientation des dépenses d'investissement vers les secteurs prioritaires que sont la santé, l'éducation et la sécurité. En ce qui concerne les dépenses d'investissement du budget public, la prio-

rité a été donnée à la consolidation des projets en cours d'exécution, notamment ceux faisant l'objet d'accords signés devant Sa Majesté le Roi et de projets bénéficiant de fonds extérieurs. Sur cette base, une nouvelle programmation budgétaire d'investissement a été adoptée pour les secteurs et départements ministériels, en tenant compte de leurs implications. Ce nouveau budget de la nation a les allures d'un dispositif d'urgence et de précaution, pour optimiser la réallocation des ressources. Dans ce contexte de toutes les difficultés, être au pouvoir n'a jamais été aussi angoissant. La position de certains ministres, ceux des Finances, de l'Intérieur, de la Santé et de l'Éducation nationale, qui sont en première ligne dans la lutte contre la Covid-19 et ses effets ravageurs est beaucoup plus inconfortable que celle de leurs autres collègues. En somme, l'adoption de la loi de finances modifiée est une mesure d'urgence et de précaution, pour optimiser la réallocation des ressources. Cependant, le succès de cette stratégie dépend de l'engagement de tous les acteurs privés et publics. ●

**Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat-Agdal*

2^{ème} réseau autoroutier

en Afrique et expertise
Marocaine reconnue
grâce à la stratégie
clairvoyante et
avant-gardiste de
**Sa Majesté le Roi
Mohammed VI**
que Dieu L'Assiste

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



Covid-19

Le diagnostic de la Banque mondiale

Dans un dernier rapport sur le Maroc, un groupe d'experts de la Banque Mondiale procède à une analyse profonde des conséquences de la crise sanitaire, liée à la Covid-19, sur l'économie nationale. Extraits.

Nous projetons que l'économie traversera une profonde récession en 2020, principalement en raison de l'épidémie de la COVID-19, mais aussi des difficultés du secteur agricole dues à la faiblesse des précipitations. La croissance du PIB réel du Maroc a été revue à la baisse par rapport aux prévisions antérieures à l'épidémie, et ce, de 7,6 points de pourcentage (PP), soit -4,0 % en 2020, principalement en raison de l'impact de l'épidémie sur la croissance non agricole (-4,2 % en 2020). Au cours du T2 et du T3 de 2020, l'activité économique devrait atteindre son niveau le plus bas, avant de se redresser progressivement à partir du T4. En ce qui concerne la valeur ajoutée industrielle, elle devrait se contracter de 5,4 % du fait des difficultés des industries manufacturières (y compris l'automobile et le textile), causées par la chute de la demande étrangère et la perturbation des chaînes de valeur mondiales puis des politiques de distanciation sociale limitant la production. La valeur ajoutée du secteur minier devrait également chuter sous l'effet du déclin de la demande étrangère et de l'augmentation des prix du phosphate brut et de ses dérivés. Dans le secteur des services, la contraction est estimée à 5,2 % en 2020, sous l'effet des mesures de distanciation sociale et de restriction des déplacements, et touchera le plus sévèrement le secteur des transports, du tourisme et les activités commerciales. L'inflation devrait baisser de 0,2 % en 2020 en raison de la supériorité du choc de la demande induit par l'épidémie par rapport à celui de l'offre causé par la COVID-19 et l'impact de la sécheresse sur la production agricole.

À moyen terme, la croissance récupérera progressivement, avec cependant un haut degré d'incertitude concernant le rythme et la durée de cette récupé-



Un diagnostic alarmant.

ration à cause de plusieurs inconnues, y compris la découverte de traitements ou de vaccins contre la COVID-19. La reprise économique sera longue, la croissance ne retrouvant son niveau antérieur à l'épidémie qu'en 2022, au plus tôt. En 2021, l'économie s'accroîtra probablement de 3,4 % avec une augmentation de la production agricole grâce à des conditions climatiques plus normales et un accroissement plus lent de la production non agricole, alors que l'activité économique intérieure redémarrera parallèlement au relèvement des principaux marchés d'exportation européens du Maroc. Le tourisme, lui, se remettra à un rythme plus lent dans la mesure où l'inquiétude concernant de nouvelles vagues d'infection limitera la demande mondiale, de même que la réduction du revenu et de l'épargne

des ménages sous l'effet de la récession, et les éventuelles quarantaines imposées aux arrivées internationales, etc. La croissance devrait s'élever à 3,8 % en moyenne en 2022-2024.

Stabilisateurs

Nous prévoyons que l'épidémie creusera le déficit budgétaire et aggraver la dette publique tant en 2020 qu'en 2021. En ce qui concerne les recettes fiscales, en particulier tirées des biens et des services, des taxes douanières et des revenus et bénéfices, elles seront inférieures aux prévisions pour 2020 et 2021. Des augmentations considérables sont prévues en 2020 en raison des dépenses supplémentaires de santé, de protection sociale, mais aussi de récupération. Cette combinaison

de stabilisateurs automatiques et de dépenses d'atténuation pour protéger les ménages et les entreprises creuseront le déficit budgétaire global (à l'exception des produits de la privatisation) pour atteindre 7,5 % du PIB en 2020 (contre un déficit prévu de 3,7% avant l'épidémie). Par conséquent, la dette publique croîtra pour atteindre 75,2 % du PIB en 2020 (contre 65 % en 2019). À moyen terme, le déficit budgétaire se réduira progressivement pour se situer en moyenne à 4,1 % du PIB sur la période 2020-2024, contre les 3,3 % prévus avant l'épidémie de la COVID-19. La dette de l'administration centrale augmentera et atteindra 77,8 % du PIB en 2022 sous l'effet du lent redressement économique à la suite du choc de l'épidémie de la COVID-19, et se réduira progressivement

spécial FÊTE DU TRÔNE

pour atteindre 74,5 % d'ici 2025 grâce à la reprise et l'accélération de la croissance à moyen terme et de la réduction des déficits budgétaires.

Sous l'effet du choc lié à la COVID-19, le déficit du compte courant se creusera considérablement en 2020, avalexportation et touristiques, des transferts de fonds et des entrées de capitaux. Si les importations d'énergie se réduisent dans un contexte de faibles prix mondiaux du pétrole, cela ne compensera pas entièrement la chute des recettes tirées des exportations et du tourisme. À partir de 2021, le déficit du compte courant diminuera et atteindra 6,4 % du PIB pour progressivement se résorber sur le reste de la période de prévision alors que les exportations, les recettes du tourisme, les IDE et les transferts de fonds repartiront à la hausse et que les secteurs manufacturiers d'exportation (en particulier l'automobile, l'électronique et les produits chimiques) développeront leur activité. Les investissements directs étrangers baisseront

de 0,6 % du PIB en 2020, également à cause du choc de la COVID-19, avant de se redresser à moyen terme à un niveau d'environ 2 % du PIB. En 2020, les réserves internationales brutes se contracteront temporairement, pour représenter 4,1 mois d'importation, avant de s'accroître pour atteindre 4,9 mois d'importation d'ici 2025.

Le financement budgétaire et externe nécessite donc des apports plus importants, cependant, dans le cadre de sa gestion macroéconomique antérieure à l'épidémie, le Maroc s'était aménagé d'importants mécanismes de protection (par exemple, la Ligne de crédit de précaution d'un montant de 3 milliards de USD du FMI, dans laquelle le Maroc a puisé au début de l'épidémie). En 2020, les besoins bruts de financement public atteindront 16,1 % du PIB en 2020, soit une hausse de 4,5 points de pourcentage (PP) par rapport aux prévisions antérieures à l'épidémie. Quant à ceux du financement externe, ils s'élèveront à 11,4 % du PIB, soit un

montant supérieur d'environ 5,6 PP à celui des prévisions antérieures à l'épidémie.

Comme dans le reste du monde, ces perspectives sont sujettes à un degré inhabituel de risques, principalement à la baisse.

Défis

En ce qui concerne les perspectives, la principale source d'incertitude et le degré d'ampleur de la crise sont liés à la découverte éventuelle ou au contraire de l'absence d'un traitement efficace ou d'un vaccin contre la COVID-19. Si un vaccin est découvert tardivement ou s'il s'avère impossible de le mettre au point, comme dans le cas de maladies telles que l'Ébola et le MERS, de nouvelles vagues de la COVID-19 surviendront, potentiellement sous une variante plus mortelle, comme ce fut le cas en 1918–1920 avec la grippe espagnole. Les perspectives économiques mondiales seront alors plus dé-

sastreuses avec un impact négatif sur l'activité économique du Maroc. Un tel scénario, conjugué à une éventuelle réduction des IDE et des transferts de fonds, aura des répercussions sur le solde budgétaire et des comptes courants ainsi que sur la position des réserves en devises étrangères. L'épidémie a un impact négatif sur le rythme de l'assainissement du budget public et, par conséquent, sur les besoins bruts de financement et la dette. Si la perturbation des marchés financiers mondiaux se poursuivait, l'accès aux financements et/ou l'augmentation du coût du financement des déficits budgétaire et externe en seraient entravés. Enfin, un renversement de la récente chute des prix mondiaux du pétrole aurait un impact négatif sur les comptes budgétaires et externes. ●

*Extrait du rapport de suivi de la situation économique au Maroc
Groupe de la Banque mondiale*

Résumé analytique

Au cours des vingt dernières années, le Maroc a réalisé de considérables progrès économiques et sociaux par le biais d'importants investissements publics, de réformes structurelles ainsi que de mesures garantissant la stabilité macro-économique. La croissance qui en résulte s'est traduite par d'importantes avancées dans l'éradication de l'extrême pauvreté, l'augmentation de l'espérance de vie, l'accès plus large aux services publics essentiels et le développement de nombreuses infrastructures publiques. Ces améliorations ont permis au pays de réduire l'écart entre les conditions de vie de sa population et celles des pays du sud de l'Europe.

Toutefois, le choc soudain de la COVID-19 a entraîné l'économie dans une abrupte récession, la première depuis 1995. L'économie risque de subir le double impact des chocs économiques intérieurs et extérieurs. Selon le scénario de base, le PIB réel diminuera de 4 % en 2020, bien loin de l'augmentation de 3,6 % prévue avant l'irruption de l'épidémie. Bien que peu de secteurs soient épargnés, cette contraction est notamment due à la chute de la production des biens et services, la réduction des exportations, la perturbation des chaînes de valeur mondiales ainsi qu'au déclin du tourisme sous l'effet de la fermeture des frontières et des mesures restreignant la mobilité. Le marché du travail fait face à un choc aux proportions historiques, les travailleurs vulnérables, notamment ceux du secteur informel, sont particulièrement touchés. Les entreprises sont affectées par les perturbations des chaînes de valeur, la réduction de la mobilité des travailleurs, les fermetures temporaires ainsi que le ralentissement de la demande mondiale. Les effets négatifs combinés ont conduit à des pertes d'emplois et de revenus. Selon le HCP, l'aide gouvernementale a permis d'atténuer partiellement la perte de revenus de 19 % des ménages.

Les déficits jumeaux du Maroc devraient se creuser, mais rester gérables. En dépit de la baisse des importations, le déficit du compte courant s'accroîtra pour atteindre 8,4 % en 2020, en raison du fort déclin des exportations, des recettes touristiques et des transferts de fonds. Sur le plan budgétaire, en 2020 et 2021, les recettes seront plus basses que prévu tandis que les dépenses augmenteront, notamment celles consacrées à la santé, à la protection sociale et à d'autres mesures de riposte contre les consé-

quences de la COVID-19. En conséquence, le déficit budgétaire global se creusera et atteindra 7,5 % du PIB en 2020, un pourcentage supérieur de près de quatre points aux prévisions antérieures à l'épidémie. Enfin, les dettes publique et extérieure augmenteront, mais demeureront soutenables. À ce jour, la réponse du gouvernement a été rapide et décisive. Cette réaction proactive a permis au pays d'éviter une épidémie de grande ampleur et donc de sauver des vies. Outre la fermeture rapide des frontières et le renforcement du système de santé, le GdM [Gouvernement du Maroc] a établi un fonds spécial afin d'atténuer les impacts économiques. Les mesures de riposte incluent l'indemnisation des ménages touchés par l'épidémie, y compris ceux du secteur informel (une véritable innovation), et la préparation d'une loi de Finances rectificative, la première en 30 ans. La poursuite de mesures allant dans ce sens, y compris l'élaboration d'une feuille de route détaillée sur la reprise des activités économiques, est essentielle pour écourter et atténuer la dépression économique, sociale et sanitaire et accélérer le redressement.

Selon les prévisions, avec toutefois un degré d'incertitude inhabituel, le redressement économique qui suivra l'épidémie sera long, la croissance ne revenant à sa tendance antérieure à l'épidémie qu'en 2022. Le rythme prévu du redressement est incertain, car il est étroitement lié à de nombreux facteurs, comme la découverte de traitements efficaces contre la COVID-19, les mesures futures des décideurs, ou l'évolution de l'économie mondiale. Ce rythme dépend également et très fortement du comportement des ménages et des entreprises qui, au vu du degré d'incertitude extrême, risquent de recourir à l'épargne de précaution, ce qui pourrait être un frein considérable à la consommation et l'investissement privés.

Face au risque d'épidémie prolongée, il est essentiel de passer d'une phase d'atténuation à une phase d'adaptation pour garantir la résilience, le caractère inclusif et la croissance de l'économie marocaine. En dépit de la probable volatilité de la phase de redressement économique, le Maroc trouve ici l'opportunité de bâtir une économie plus durable et plus résiliente en développant une stratégie d'adaptation similaire à son approche sur le front de l'environnement. ●

État d'urgence sanitaire

La Fin et les Moyens

Préserver la santé et la salubrité publiques est un élément classique du droit public moderne, qui trouve également sa source dans le droit public musulman : L'obligation aux gouvernants envers la nation ou la « Oumma ».

Oustani Abderrahmen *

Au siècle dernier, l'État assumait les rôles politiques et militaires, les services publics étaient présents exceptionnellement dans quelques grandes villes. En ce temps, le makhzen était, comme le constatait Jacques Berque, absolu dans son principe mais limité dans ses moyens, voire impuissant.

Après l'indépendance, l'État était occupé par des soucis sécuritaires et menait une politique volontariste de développement économique. L'impact social des politiques néolibérales des années 80 et l'augmentation de la précarité sociale avaient exigé de l'État de nouvelles politiques économiques et sociales susceptibles de répondre aux besoins de développement humains longtemps oubliés.

Après plusieurs décennies de réformes politiques, administratives et surtout depuis la constitution de 2011, l'État est appelé à clarifier ses politiques publiques, et leurs concrétisations par des services publics permettant un accès gratuit et égal aux services de base (santé, éducation, protection sociale, logement.)

Une norme supérieure

La crise sanitaire provoquée par la COVID-19 a permis de renouveler le contrat social et politique au Maroc, cette fois le « besoin d'État » est pressant mais non seulement pour confiner et prévenir, mais aussi pour guérir et réparer les dégâts économiques et sociaux dus au confinement.

Cette politique a fait l'objet d'un large consensus auprès de tous acteurs politiques. Au Maroc, les moyens juridiques suscitent quelques critiques, le sérieux d'une politique ne peut être compris que par l'existence de ses moyens financiers, le financement de la lutte contre COVID-19 est à l'origine de l'adoption d'une loi de finances rectificative et d'une nouvelle politique budgétaire.

Préserver la santé et la salubrité publiques est un élément classique du

droit public moderne, qui trouve également sa source dans le droit public musulman. L'obligation aux gouvernants envers la nation ou la « Oumma ». Cette question, gérée par le ministère de la Santé, est devenue une préoccupation des pouvoirs publics en raison du risque de l'expansion de la pandémie de la COVID-19.

Changer la société par décret

D'ailleurs, l'article 21 de la Constitution oblige, les pouvoirs publics sont tenus d'assurer la sécurité des populations et du territoire national, dans le respect des libertés et des droits fondamentaux garantis à tous.

Suite aux instructions du souverain, le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire après accord des commissions concernées de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers. A contre-courant de la théorie du sociologue français Michel Crozier, on a pu changer la société par décret, le Décret-loi n° 2-20-292 du 28 rejab 1441 (23 mars 2020) précisement, édictant des dispositions particulières à l'état d'urgence sanitaire et les mesures de sa déclaration.

Ce texte constitue le cadre juridique de la politique publique et habilite le gouvernement à agir dans les domaines économiques, financiers, sociaux ou environnementaux revêtant un caractère urgent, bref tout ce qui permet de contribuer à lutter contre les effets négatifs causés par la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

Cet état d'urgence, imprévu d'un point de vue constitutionnel, a permis de maîtriser plus au moins la propagation du virus au Maroc même si cette situation allait à l'encontre de la doctrine dont les partisans regardaient avec inquiétude l'affaiblissement du parlement et la gestion des questions juridiques en dehors de la loi.

Dans ce contexte exceptionnel, le gouvernement a pu légiférer en recourant à des circulaires. La circulaire du chef du gouvernement n°6-2020 relative à la contribution au Fonds Spécial dédié à la gestion et à la lutte contre la pandémie

du Coronavirus (Covid-19) fondée sur le décret-loi a permis au gouvernement d'intervenir dans le domaine fiscal, réservé au parlement en procédant à des prélèvements mensuels sur les salaires des fonctionnaires.

En réalité, le souci financier était présent dès les premiers moments de la pandémie. Suite aux instructions royales, la création du compte spécial du trésor était conçue dans un sens de solidarité nationale, il s'agit du compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus "Le Covid-19" », instauré par Décret n° 2-20-269 du 21 rejab 1441 (16 mars 2020).

Le fonds fait appel aussi à la générosité publique et aux fonds de concours plutôt qu'aux impôts ou taxes. Les premières contributions émanant de figures politiques nationales avaient ouvert la voie à l'engagement des bénévoles et notamment les entreprises et établissements publics, élus et citoyens par la suite.

Cependant, cette solidarité n'est pas suffisante. Le gouvernement en est conscient qui tablait sur les emprunts extérieurs pour répondre aux besoins du trésor. D'où le décret-loi du 7 avril 2020 autorisant à dépasser le seuil des financements extérieurs fixé par l'article 43 de la loi de finances 2020.

Nouveaux besoins

La menace sur les équilibres macro-économiques n'a jamais été aussi réelle, le gouvernement entend dans le cadre de la loi de finances rectificative contracter un emprunt qui s'élève à 136.200.000.000 de dirhams, inscrit en hausse de 40% de 39.000.000.000 de dirhams par rapport à la loi de finances initiale.

Avant la loi de finances rectificative, le gouvernement a pris plusieurs mesures économiques et financières qui ont marqué l'actualité mais marqueront aussi l'avenir. Ainsi de nombreux Marocains ont pu en raison des conséquences économiques et sociales de la pandémie bénéficier du soutien de l'État. Pour la première fois, les citoyens ont pu prendre

un contact réel avec l'État. Les premiers éléments d'un budget social ou d'une loi de financement de la sécurité sociale sont ainsi prêts pour l'emploi.

Un Comité de Veille Économique (CVE) a été mis en place dès le début de la crise auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration pour le suivi des répercussions du Coronavirus. Ce « gouvernement restreint » a pris plusieurs mesures économiques, fiscales, douanières mais surtout sociales qui ont permis de réduire l'impact de la crise sur les ménages et les entreprises. Mais les moyens de mise en œuvre ont changé, ne ressemblant en rien à ceux d'avant la crise. Les relations citoyens-État sont désormais gérées par des interfaces.

La déclaration de l'état d'urgence sur tout le territoire national s'est traduite par l'interdiction de quitter son domicile, sauf dans les cas d'extrême nécessité : le déplacement pour l'achat de produits de première nécessité ou les médicaments...

Le décret de l'état d'urgence contient aussi une délégation de pouvoir aux walis et gouverneurs pour adapter les mesures selon la gravité de la situation. Pour réussir le confinement et la prévention du risque, le problème de l'accès aux services publics s'est posé avec acuité, d'où la nécessité de renforcer l'e-gouvernement surtout pour les administrations qui sont à la traîne dans ce domaine. Le confinement a accéléré beaucoup de choses: le télétravail, l'enseignement à distance, les dématérialisations des procédures. Il est largement admis actuellement que seule une administration électronique interactive peut résoudre les problèmes des milliers des citoyens en temps de crise et même après.

Une société connectée peut supporter les effets de la crise, peut même faciliter de dépister prématurément l'exposition au virus (application WIQAYTNA). Mais encore faut-il généraliser l'accès à la technologie et à l'internet et surtout en faire un bon usage. ●

**Chercheur en droit public
Université Mohamed V*



Covid-19

La géopolitique mondiale au temps de la grande crise sanitaire

Rachid El Houdaigui *

Le monde est confronté à une situation inédite, une économie mondiale à l'arrêt, des pays à l'isolement, de millions de familles confinées et une communauté internationale face à son incapacité d'agir collectivement. A quoi doit correspondre, pour l'observateur, cette complexité du réel, quelle grille de lecture des événements peut-il proposer, et à partir de quel prisme idéologique ?

Tous les observateurs affirment qu'il y aura bien des changements profonds, mais personne n'est en mesure de discerner, avec pertinence, les marqueurs et les perspectives d'une éventuelle inflexion ou rupture. Certes, le monde en est encore au stade de la stupeur et de la panique, et il y verra plus clair une fois que les intentions stratégiques des États auront pris forme. Pourtant, la contextualisation géopolitique, géoéconomique et cognitive de la crise sanitaire Covid-19 nous fournit des éléments et des indices sur les constantes et les variables, le « déjà pensé » et l'impensé, le rationnel et l'irrationnel.

Au-dessus de ce brouillard mondial, nous voyons se dessiner devant nous les prémices d'une situation de stabilisation d'équilibre compétitif, née de la combinaison de trois processus aux relations de causalité distinctes : 1) une accélération de la dynamique politique internationale, 2) une inflexion géoéconomique, 3) un ajustement des priorités des politiques publiques nationales et de l'agenda global de sécurité (...)

La crise sanitaire Covid-19, au même titre que les attentats du 11 septembre 2001, et, dans une moindre mesure, la crise migratoire 2015, est un événement traumatisant qui bouleversera certainement les politiques publiques de sécurité et de l'agenda mondial, mais il y a peu de raisons de croire qu'une rupture de l'ordre international est imminent, comme peuvent le prétendre certains observateurs.

L'ordre international n'est complètement transformé que dans des circonstances historiques exceptionnelles qui viennent bouleverser la configuration des interactions au bénéfice d'une nouvelle structure et d'un nouvel équilibre: ce fut la Deuxième Guerre mondiale et

l'émergence de l'ordre bipolaire, combiné avec la naissance du multilatéralisme. Ensuite, la disparition de l'URSS et son corollaire, l'ordre bipolaire. Depuis, les relations internationales vivent dans un constant tiraillement entre deux forces contradictoires : un multilatéralisme nécessaire, mais affaibli, et une rivalité sino-américaine aux ramifications puissantes.

Un ordre mondial agité

Le monde est face à un dilemme avec lequel il doit composer : quelle que soit la trajectoire empruntée par la rivalité sino-américaine, conflictuelle ou standardisée l'issue mènera inévitablement, à terme, à une transformation du système international : la distorsion provoquera un déséquilibre perturbateur, l'arrangement, sous forme d'accord, mettra en place une stabilité d'équilibre compétitif. Les deux perspectives donneront lieu au « jeu des chaises musicales », c'est-à-dire à une modification de la distribution du pouvoir entre les acteurs principaux, et un alignement différencié et/ou auto-différencié du reste du monde.

Toute la question est de savoir laquelle des deux perspectives est la plus probable ? Le basculement vers l'une ou l'autre dépend, en partie, du gagnant des élections présidentielles américaines du 3 novembre 2020 ; Donald Trump réélu poursuivra forcément sa diplomatie de « pression maximale » ; si c'est un démocrate, nous verrons certainement un changement d'approche au profit d'une diplomatie de compromis avec la Chine, réciproque du reste.

La crise Covid-19 surgit alors que la situation géopolitique mondiale est très tendue par le poids de la rivalité sino-américaine. Elle intervient, donc, comme enjeu d'une dynamique déjà établie et entretenue par la logique de la solution optimale (coût minimal-bénéfice maximal).

Les premières réactions diplomatiques traduisent pour l'instant un jeu d'influence autour des récits (le méchant, la victime, le sauveur). Sur ce registre, la Chine surclasse les grandes puissances et s'affiche, par la réactivité et l'ampleur de sa « politique de la générosité », comme la grande puissance utile et responsable. En peu de temps, elle s'est



Le monde d'après sera-t-il meilleur ?

projetée en pourvoyeuse d'aide dans plus de 100 pays et au profit des Organisations internationales, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union africaine (U.A.), contribuant, par ricochet, aux prémices d'une « Route de la soie de la santé ».

Dynamique politique mondiale

Face à elle, les Etats-Unis et l'Europe, obsédés par leur perte d'influence, sont encore sur la défensive, se cherchant une place dans la grande « bataille des récits », selon l'expression du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell. Cette fébrilité se vérifie dans l'absence de leadership américain dans la lutte contre la pandémie et dans la faiblesse de la concertation intra-européenne.

Le reste du monde, notamment l'Afrique, assiste médusé à un jeu d'influence qui le dépasse, et aux implications géopolitiques implacables. Dépourvus de moyens et de capacités, les

pays africains trouvent dans la Chine un partenaire plus réactif et efficace que les Etats-Unis et l'Europe, en temps de stabilité comme en temps de crise sanitaire. Ils ont, certes, besoin de l'aide internationale pour faire face à la pandémie, mais le risque est grand que ce soutien vienne accentuer l'alignement d'intérêt majeur avec les grandes puissances.

L'Afrique a intérêt à agir dans sa globalité pour se protéger des effets collatéraux notables de la géopolitique courante. En somme, la crise sanitaire Covid-19 agit pour l'instant comme un accélérateur de l'histoire. Reste à savoir sur quoi ce jeu d'influence débouchera ; une augmentation des interactions conflictuelles entre les Etats-Unis et la Chine ou une inflexion à la faveur d'un arrangement exclusif sur la gestion coordonnée des questions globales au sein d'institutions multilatérales, qui soit dissocié des autres enjeux de rivalité. ●

**Policy Center For The New South, avril 2020*

**ROYAL ATLAS
AGADIR**

**ÇA POURRAIT ÊTRE VOUS,
DÈS DEMAIN**

UNE PLAGE PRIVÉE À PERTE DE VUE

Pour Réserver :

 **06 08 05 96 08**

 **05 28 84 97 00**

790* DH/NUIT
par personne
en chambre double
(demi pension)

*Taxes de séjour: 20 € à 30 € (hors taxes) par personne/nuit - 1 enfant gratuit jusqu'à 10 ans dans la chambre des parents



Réservez en
4 CLICS et bénéficiez
d'avantages exclusifs

LEGEND-COLLECTION.COM

Ils dessinent le Maroc d'après

Faire bon usage des anticorps

*Fouad Benseddik, consultant international
(FBS Consulting, Paris)*



La réponse du Maroc à la pandémie force le respect. Pour se protéger, le pays a déclenché une batterie d'anticorps, sous forme de mesures administratives, sanitaires, sociales, financières et sécuritaires. La vieille nation dispose d'un Etat véloce, capable, sous le leadership du roi, de fermer les frontières, de mettre l'activité à l'arrêt, de confiner la population, avant ses voisins et ses principaux partenaires.

Et d'adopter sans tergiverser un protocole sanitaire loin de la controverse que l'hydroxychloroquine a suscité ailleurs. Le système de santé, aux équipements précaires mais aux équipes vaillantes, a accueilli, dépisté, soigné, et limité la propagation du virus et sa létalité. La production massive de masques a flaté l'orgueil du ministre de l'industrie comme des professionnels de la confection. Le fonds public de soutien, recueillant en quelques jours plus de 3% du PIB, avait secouru, au 21 mai, plus de 4 millions de ménages pauvres et près d'un million de salariés appartenant à 134 000 entreprises. La banque centrale a réduit son taux directeur, assoupli ses règles prudentielles, ce qui n'a pas empêché le rating du pays de s'améliorer là où des pays jusqu'ici mieux notés, comme l'Afrique du Sud, ont été dégradés. Il sera utile de maintenir actives les immunités mobilisées durant la crise.

En premier lieu, l'immunité contre la procrastination qui fige la réflexion et l'action politiques. Les ministères des finances et de l'intérieur ont confirmé leur efficacité légendaire. Mais ceux de l'industrie et de la santé ont prouvé aussi que là où il y a de la volonté, des objectifs clairs et des moyens, le succès est possible. La pandémie aura rappelé que la meilleure immunité collective s'appelle la solidarité. Elle passe par un système universel de sécurité sociale qui reste à construire car une majorité de la population et des risques sociaux ne sont pas encore couverts.

Une autre immunité est à la fois culturelle et technique : elle concerne le rapport aux risques dont il est vital d'extirper la superstition et le fatalisme. Grandir, qu'on soit une personne, une entreprise ou un gouvernement, c'est appréhender rationnellement les risques et agir méthodiquement pour les réduire et transformer leur maîtrise en opportunités. Le moment est venu à cet égard de réhabiliter la mutualité et de renforcer la culture et les outils de l'assurance. De même, l'obligation des dirigeants et des administrateurs de mettre en place des dispositifs sérieux d'audit des risques gagnerait à être renforcée dans les entreprises et les administrations. Car les risques sociaux, éthiques, environnementaux et de gouvernance seront la clé de la durabilité. ●

La politique doit être exercée autrement

*Anis Birrou, ex-ministre, membre
du Bureau politique du RNI*



La pandémie actuelle est en train de changer le monde... dans ses priorités, les relations entre États, les stratégies et certaines prétendues certitudes. Nos sociétés ne seront plus comme avant. La question qu'on doit se poser ne doit pas se limiter uniquement au constat ni aux inévitables conséquences de la crise.

Plus important encore à mon avis est de se poser la question sur le rôle, le devoir, l'action de chaque individu, chaque acteur pour façonner le monde de demain et pour nous particulièrement le Maroc de l'après. Ce Maroc, dont nous rêvons et que nous souhaitons.

Cette crise a dévoilé une capacité insoupçonnée, de notre nation à y faire face grâce au leadership de Sa Majesté et la mobilisation de tout un peuple derrière lui.

Elle a enclenché une dynamique sans précédent des différentes structures de l'Etat et a montré une grande capacité d'anticipation, d'adaptation et d'action. Maintenant, ayant pris conscience que le Maroc de demain exige de nous tous, de changer, d'évoluer et de contribuer chacun de par la position qui est la sienne: citoyen,

acteur politique, économique, culturel ou société civile.

Chaque dimension du changement mérite d'être examinée, étudiée et aboutir à des visions, des projets et des actions. Ceci doit concerner la réflexion, la concertation, le débat et le partage et l'appropriation. Avec une conviction intime et collective des défis qui nous attendent. Je me limiterai ici à la dimension politique : Elle doit être exercée autrement pour être au plus près du citoyen de l'après Covid, de ses attentes, ses rêves, ses angoisses et ses exigences.

Le discours doit évoluer en conséquence. Seuls les acteurs politiques capables de comprendre le changement et qui agiraient en conséquence mériteraient et gagneraient la confiance du citoyen.

Ce dernier a besoin de sentir la sincérité, de croire en la capacité des politiques à apporter des réponses à ses attentes. Il a besoin et il est en droit d'exiger de la compétence de la classe politique. Le temps des discours politiques creux, de la politique politicienne, de l'exploitation de la misère de nos concitoyens est révolu. Il doit être banni à jamais. ●

Royaume du Maroc



Ministère du Tourisme, de l'Artisanat,
du Transport aérien et de l'Économie sociale
Maison de l'Artisan



**À l'occasion du 21^{ème} anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté
Le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie,**

**le Directeur Général de la Maison de l'Artisanat présente en son nom,
et au nom de l'ensemble du personnel, ses félicitations et ses vœux de santé
et de prospérité à Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste.**

**Priant Dieu Tout-Puissant, de préserver Sa Majesté ainsi que l'ensemble
de la Noble Famille Royale, en Leur procurant santé et bonheur.**



Comment ils ont vécu le confinement

Le livre comme compagnon

Ahmed Ouayach, opérateur agricole



Le confinement, je l'ai mis à profit pour bouquiner et voyager à travers les livres comme d'autres aiment se balader sur les réseaux sociaux en quête d'informations insolites ou de vidéos qui font le buzz. A chacun ses préférences. Plonger dans la lecture des ouvrages d'histoire dont je suis un grand passionné c'est ma façon à moi de faire du tourisme en me ressourçant. J'ai ainsi pu lire Max Gallo, Les femmes du prophète et

le Roman de Leïla Slimani, « le pays des autres » que j'ai trouvé très intéressant. Lire est un exercice instructif qui me permet, en plus de me nourrir l'esprit, de prendre du recul et m'éloigner de mon secteur d'activité qu'est l'agriculture et ses différentes problématiques comme la sécheresse et la pluviométrie. Le livre comme compagnon de l'enfermement, je le vis comme une expérience instructive et reposante à la fois. Comme je ne sors qu'en cas d'extrême nécessité, j'ai profité pleinement de la pause imposée par le coronavirus pour effectuer sans avoir à me déplacer des voyages magnifiques et très utiles. ●

C'est le Titanic

Mohamed Setti, managing director ARTEGIS



Qui l'aurait cru ?... Plusieurs mois durant et encore aujourd'hui - On ne sait pas à quel saint se vouer car pris en tenailles entre le manque de visibilité absolue et l'incertitude sans commune mesure. On se laisse aller sans plus, en espérant des lendemains meilleurs. Tout allait pour le mieux et on se préparait à vivre intensément 2020 (c'est le cas de le dire) car les choses allaient dans le sens voulu quand tout d'un coup c'est le Tita-

nic... Un 13 mars historique où il fallait prendre son mal en patience et s'apprêter à vivre bon an mal an personnellement et professionnellement une nouvelle expérience... dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Situation inédite et à laquelle on ne pouvait rien faire car tributaire du sort jeté sachant que tout est à l'arrêt ou presque. Nouvelles habitudes et des comportements à adapter... car le contexte est complètement différent au niveau du lien social à proprement parlé. Pour la famille, un processus à établir dans les rapports de base car il fallait éviter les erreurs de casting pour que les dégâts collatéraux ne soient point énormes sur le devenir de la relation humaine et où l'approche émotionnelle a son mot à dire. Vivre le fait et le geste sans les subir de façon importante.

Au niveau du travail, il s'agit à coup sûr de se réinventer sinon c'est aller directement à la fracture totale, état fastidieux et aux conséquences dramatiques.

Kafka et Hitchcock réunis n'auraient pas fait mieux au niveau de la mise en scène. Et c'est là, où il a été fait appel à toute notre force intérieure et notre foi pour y faire face...

Sans se voiler la face et en toute transparence, ce ne fut pas facile à tous les niveaux car en charge d'une famille et du devenir de tout un chacun afin de répondre présent aux diverses sollicitations.

Je reconnais ne pas avoir changé mon rythme de travail de façon quotidienne, en restant à l'écoute du marché, en multipliant les initiatives citoyennes, en proposant des interventions à prix COVID... en exigeant d'être payé quand même de suite, sachant que nous avons constaté tout de même une baisse drastique du business.

A BON ENTENDEUR ET SOYONS PLUS IMPLIQUES POUR ETRE DES CITOYENS ACTEURS DE LEUR DEVENIR ●

Le confinement vécu autrement

Mohamed Youbi, directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies au ministère de la Santé



La nature de ma fonction m'a imposé un confinement différent. Le rythme de travail s'est accéléré et de nouvelles mesures sanitaires très strictes sont devenues obligatoires. Au départ, c'était difficile de s'y habituer avant de s'adapter. Sur le plan familial on a instauré des règles draconiennes à la maison. Mon épouse a veillé scrupuleusement au respect de ces mesures et s'est chargée de toutes les tâches domestiques quotidiennes. Je pense que plusieurs enseignements sont à tirer de cette expérience et je peux même dire que le bilan est plutôt positif aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

On a appris en tant qu'individus que le coronavirus est un agent pathogène avec lequel il faut vivre et cohabiter. Ce qui nous oblige à nous soumettre à une autre façon de faire en évitant par exemple les embrassades et les accolades qui font partie de notre culture. Côté professionnel, cette crise nous a appris à être plus réactifs. Il est certes très important de mettre en place des procédures mais il est tout aussi primordial de le faire rapidement avant d'être dépassé. La coordination et le travail d'équipe ont démontré leur efficacité dans ce genre de situation. Personnellement, j'ai appris à travailler dans le cadre d'une intelligence collective avec mon équipe. ●

Le confinement était une occasion de se redécouvrir

Abdellah Saaf, ancien ministre de l'Éducation

Je suis habitué au confinement mais cette fois il faut reconnaître que c'était un autre type de confinement. Je dirais qu'il s'agissait d'un confinement contraint. Ce n'était pas un choix car ça ne dépendait pas de notre volonté mais plutôt la résultante d'une situation imposée par l'urgence sanitaire. Durant cette période qui a duré presque 100 jours j'ai notamment intensifié mes lectures et mes relectures. L'écriture a pris également une part importante de mon temps en plus des cours et des échanges que j'ai eus pendant cette période. Il faut dire qu'entre webinars, séminaires, colloques et réunions de travail dans le cadre de la revue que je dirige, j'ai été assez occupé pendant mon enfermement. J'ai eu également le temps de revoir l'organisation des archives. Un travail que je faisais avant mais qui s'est intensifié en quarantaine. Pour moi, le confinement a été une occasion de réfléchir sur ce qu'on a fait, ce qu'on fait et ce qu'on doit faire. C'était aussi l'occasion d'apprendre ce que c'est qu'une hygiène de vie et surtout de redécouvrir notre esprit et notre corps. ●



J'ai lié une relation d'amitié avec mon fils pendant le confinement

Kamal Kadimi, comédien



Le confinement est une expérience inédite que les hommes d'aujourd'hui n'ont jamais vécue auparavant. C'était donc très difficile au début d'accepter l'idée d'être privé de sortir et de disposer pleinement de sa liberté. Je pense que même physiquement une telle expérience était très éprouvante et difficile à supporter. J'ai du mal à me concentrer pour poursuivre mes travaux notamment à cause de la peur et du stress subis chaque jour à cause du déluge d'informations liées à la propagation de la pandémie. Je dois toutefois reconnaître que le confinement n'avait pas que des aspects négatifs. J'ai pu passer plus de temps avec ma femme et mon fils que j'ai appris d'ailleurs à mieux connaître sur tous les plans y compris scolaire. Je peux même dire qu'une relation d'amitié me lie désormais à lui grâce à cette période de confinement qui nous a rapprochés davantage. J'ai également appris à connaître mon voisinage et je me suis familiarisé avec les travaux manuels et le bricolage à la maison. Ce que je retiens de cette expérience c'est qu'il faut apprendre à vivre avec les situations d'urgence ou de crise. Il ne faut jamais arrêter de travailler et en tant qu'artiste créer et produire doit être une activité à plein temps, confinement ou pas. Face à cet ennemi invisible qu'on arrivera à vaincre, la vigilance doit être de mise. Une vigilance de tous les instants. ●

spécial FÊTE DU TRÔNE

Mots fléchés

MANIF DU 14/07 AUX FLAM- BEAUX		FEU DU 14/07 FIXATIONS		VÉLO VENTILE		CONDUIRE TITANE		JOIE DIGNE DU 14/07	
								HISSÉS LE 14/07	
AMBIANCE DU 14/07 TERMINERA					PAYS D'ASIE				
						LENTILLES JEU DE CARTES			
VIRE DE BORD CONSACRÉ					PERRO- QUETS APRÈS VOUS				
				CONJONC- TION PRESQUE BLANC			SAINT DE BIGORRE CONJONC- TION		
FLEUVE RUSSE	CLOSE CLÔTURE LA JOURNÉE								COLÈRE
		POUFFAI THÉÂTRE JAPONAIS							
12 MOIS EMBARGO			DÉMON- STRATIF				EN CHALDÉE		
						DIRECTION			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Faisant entendre une succession de bruits secs. II. C'est le cas de le dire, à cause d'elle, on pisse le sang. III. Acronyme pour un titulaire de doctorat. Sort de la gueule de certains animaux. IV. Dans un certain sens, c'est recherché. Symbole chimique. V. Adjectif possessif. Personnage du *More de Venise*. VI. ... le Noble en France et en Serbie dans l'autre sens. Partie d'une cloche où frappe le battant. VII. Nationalisait. VIII. Est du domaine des vessies plus que des lanternes. IX. Qui ne sont pas entièrement vendus. X. Malmèment fortement. XI. Est donc comparable à une scie.

VERTICALEMENT

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny. 2. Elle se retire dans la spiritualité. 3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch. 4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation. 5. Juste un peu petit. Rendit les armes. 6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes. 7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ? 8. Rivière de France. Démon marin femelle. 9. Cheville. Exècre.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.

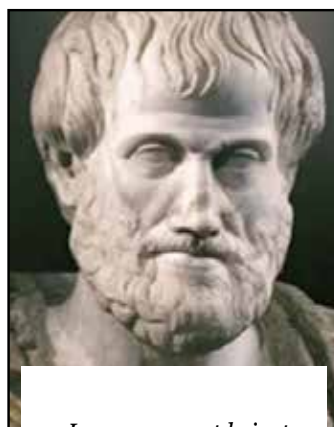


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

				2		5	9	
8		7	9					
2					1		3	
		9		8			5	
1			7		4			2
	7			6		4		
	8		4					3
					9	8		6
	4	1		3				

A méditer



« Le courage est le juste milieu entre la peur et l'audace. »

Aristote

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

8	1	3	7	2	9	4	6	5
2	5	4	8	3	6	1	7	9
7	6	9	5	4	1	8	2	3
3	8	1	9	6	2	5	4	7
9	4	5	3	1	7	6	8	2
6	2	7	4	8	5	3	9	1
1	9	8	6	7	3	2	5	4
5	3	6	2	9	4	7	1	8
4	7	2	1	5	8	9	3	6

Pyramot



Mots fléchés

B	M	P	I	C	S
V	A	N	I	T	E
S	U	S	U	R	R
S	E	M	E	N	T
B	E	R	N	E	R
M	A	R	E	E	A
L	O	L	U	S	T
A	L	T	E	S	S
E	T	T	R	A	N
C	A	R	A	F	E
B	L	A	N	G	E
B	O	B	O	S	I
L	U	N	D	I	S
P	I	S	A	L	G
R	E	G	N	E	R

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	O	F	F	I	C	E	C	O	N	T	R	E	P	E	T	E	R	I	E	
2	R	O	U	B	I	G	N	O	L	E	S	R	A	N	A	T	R	E	S	
3	A	R	E	N	E	A	C	I	D	E	S	C	A	T	I	O	N	S		
4	G	A	G	L	I	M	O	G	E	R	E	N	T	A	R	T	A			
5	V	E	M	I	S	M	A	S	A	L	A	E	V	G	E	A				
6	S	I	E	C	L	E	R	A	N	C	E	R	E	R	E					
7	N	N	E	R	O	C	C	A	S	E	P	I	E	G	E					
8	V	I	S	A	V	I	S	H	U	M	A	N	E	S						
9	K	F	U	R	N	E														
10	A	E	F	I	A	M	R	E	S	P	A	R	I							
11	I	R	A	L	E	A	S	A	C	D	E	N	O	E	U	D	S			
12	S	E	C	U	L	A	R	I	S	E	R	A	D	D	I	T	I	O	N	
13	E	S	U	L	E	S	A	G	E											
14	M	L	I	S	I	N	E													
15	B	A	T	S	M	A	R	O	U	E	S									
16	L	I	E	S																
17	A	N	S	E																
18	B	E																		
19	L	E	S	S	I	V	E	R												
20	E	S	C	A	L	I	E	R												

spécial FÊTE DU TRÔNE

Arrêt sur image



Rabat, 25 mars 2020. Des membres des forces auxiliaires du ministère de l'Intérieur marocain patrouillent dans le quartier Takaddoum de Rabat pour faire appliquer les mesures de confinement/Fadel Senna/AFP.



Le Maroc a adapté ses usines textiles pour fabriquer rapidement des masques de protection grand public que le pays fabrique par millions (Photo Fadel SENNA/AFP).



Casablanca-Place Mohammed V-22 mars 2020-19h52. Cette Place d'habitude grouillante de monde est quasiment déserte (Photo Le Canard).



Des professionnels de santé marocains contrôlent les passagers en provenance d'Italie à l'aéroport de Casablanca, mardi 3 mars (Fadel Senna/AFP).



Des personnels soignants applaudissent la sortie de patients guéris du Covid-19, le 12 avril 2020 à Rabat, au Maroc (Fadel Senna/AFP).



Les forces de sécurité ordonnent aux gens de rester chez eux après la déclaration de l'état d'urgence contre le coronavirus. Rabat, 20 mars 2020 (Agence Anadolu).



La police arrête les conducteurs à un point de contrôle mis en place en réponse à l'augmentation des cas de coronavirus dans l'État de Victoria et aux fermetures de banlieues qui en ont résulté. Melbourne, Australie, le 2 juillet (AAP Image/Daniel Pockett via Reuters).



Personnel soignant portant des masques de protection lors d'un hommage rendu à leur collègue Esteban, un infirmier décédé des suites du coronavirus, devant l'hôpital Severo Ochoa de Leganes, Espagne, le 13 avril 2020 (Susana Vera/Reuters).



Une unité de soins intensifs isolée à Wuhan. Certains personnels soignants ont dû acheter leurs propres équipements de protection (Février 2020/AP).



Une patiente guérie du Covid-19 quitte l'hôpital Emile Muller à Mulhouse (France-Est). Le 29 avril 2020/AFP.



Prise par un médecin de garde de l'hôpital de Crémone en Lombardie, cette photo qui a fait le tour du monde montre une infirmière, épuisée par les heures de travail qui s'enchaînent. Elena Pagliarini, immortalisée endormie devant son ordinateur, un drap blanc en guise d'oreiller, son masque, sa charlotte et ses gants toujours sur elle, est devenue le symbole d'un pays violemment attaqué par le Coronavirus.



Le prêtre Don Marcello bénit les cercueils de personnes décédées dans l'église San Giuseppe à Seriate, Italie, le 28 mars 2020/(Piero Cruciatti/AFP).

[spécial FÊTE DU TRÔNE]

Les bons amis de l'été...

J'ai vendu mon âme en Bitcoins

7 mars 2019



En 2014, Jake Adelstein découvre les monnaies virtuelles en même temps que l'effondrement de Mt. Gox, la plus grande plateforme d'échange de bitcoins au monde, basée à Tokyo. Celle-ci annonce la disparition de 850 000 bitcoins, l'équivalent de 500 millions de dollars. Contre toute attente, c'est son créateur et dirigeant qui est le principal suspect de la police japonaise :

Mark Karpelès, un jeune Français qui n'a pas encore 30 ans. Mark devient alors le centre de la plus grande affaire criminelle de l'ère numérique. Tout le monde veut sa peau : la police japonaise, le FBI et les milliers de particuliers qui ont perdu leurs économies. Au cours de son enquête, Jake Adelstein rencontre les pionniers du Bitcoin : idéalistes, geeks, libertariens, profiteurs ou spéculateurs, et tente de répondre à ces deux questions : qui a fait le coup ? Et où sont passés les bitcoins ?

Le lambeau

Philippe Lançon

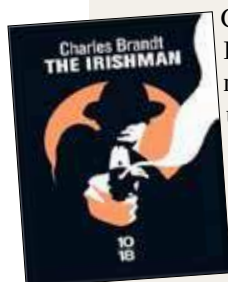


Le best seller douloureux de Philippe Lançon, survivant de Charlie Hebdo. Un témoignage poignant unanimement salué pour sa qualité. Le 7 janvier 2015, Philippe Lançon était dans les locaux de Charlie Hebdo. Les balles des tueurs l'ont gravement blessé. Sans chercher à expliquer l'attentat, il décrit une existence qui bascule et livre le récit bouleversant d'une reconstruction, lente et lumineuse.

En opposant à la barbarie son humanité humble, Le lambeau nous questionne sur l'irruption de la violence guerrière dans un pays qu'on croyait en paix.

The Irishman

Charles Brandt



Charles Brandt a été procureur général du Delaware et avocat de Frank Sheeran au moment de son arrestation en 1975. Numéro un de la liste des best-sellers du New York Times, « J'ai tué Jimmy Hoffa » a été adapté en film par le maître du genre, Martin Scorsese, et compte parmi les nouveautés Netflix de 2019.

Le pays des autres

Leïla Slimani

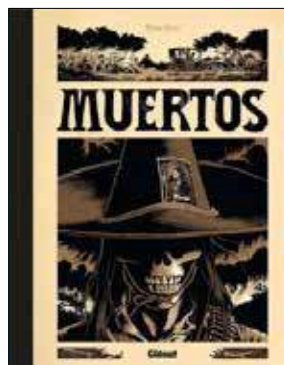
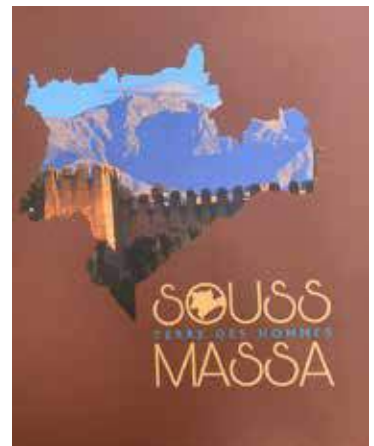


Après le succès commercial géant de Chanson douce, Prix Goncourt 2016, roman sec et peu impressionnant (oui, je n'ai pas vraiment aimé !), Leïla Slimani prend plus de risques et écrit sur ses racines, sur près de 400 pages. Cela donne envie d'essayer ! Après deux romans au style clinique et acéré, Leïla Slimani, dans cette grande fresque, fait revivre une époque et ses acteurs avec humanité, justesse, et un sens très subtil de la narration.

Souss-Massa, Terre des hommes

Février 2020,

Le beau livre sur Souss-Massa se veut une invitation au voyage au fil des pages et des images au cœur d'une région fabuleuse pleine de potentiel. Chère au cœur de tous les Marocains, riche de ses hommes, de son histoire et de ses paysages, cette région qui plonge ses racines dans l'antiquité est connue pour avoir enfanté une génération d'opérateurs économiques de valeur. Un ouvrage sublime à lire et à garder.



Muertos

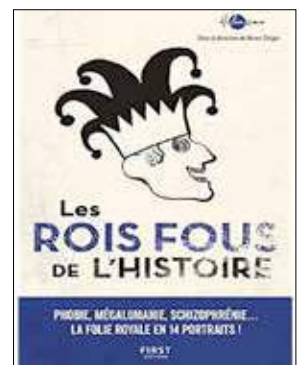
Pierre Place

Pierre Place, meilleur que jamais, propose un récit étouffant, rythmé, plein de suspense grâce à un découpage cinématographique virtuose et un dessin dont la personnalité expressionniste et dynamique accroche tout de suite le lecteur. Aussi macabre que réjouissant, Muertos est un divertissement haut de gamme qui rend tout autant hommage aux westerns mexicains qu'aux œuvres horribles de critique sociale de George Romero.

Les Rois fous de l'Histoire

Collectif

Charles VI en France, Ivan le Terrible en Russie, Jeanne la Folle en Espagne, George III en Angleterre illustrèrent avec éclat la tragédie du pouvoir, de même que le roi-artiste Louis II de Bavière. Chez d'autres, comme Ungern-Sternberg, Kim Il-sung ou Bokassa Ier, fonder une monarchie fut le couronnement de leur folie. Crimes de sang, dévastations, débauches du corps et de l'esprit, tels furent les événements marquants de leurs règnes inoubliables, enfin réunis par une équipe d'historiens.



La comédie (in)humaine

Nicolas Bouzou & Julia de Funès

Pour les auteurs, défenseurs acharnés de la libre-entreprise, il est urgent de laisser les salariés exprimer librement leur intelligence critique. A travers ce livre, ils nous entraînent dans une croisade contre le vide de sens qui paralyse nos sociétés et, surtout, ils proposent des solutions concrètes pour que l'entreprise de demain soit le lieu de l'innovation, de la performance et du progrès, loin des babyfoots et des documents PowerPoint à n'en plus finir !

«Casablanca. Chicha, Esther, Colette et les autres»

Valérie Morales- Attias

Cette intrigue policière de l'écrivaine-journaliste Valérie Morales-Attias est autant une redécouverte de la métropole, à travers les yeux de l'auteure, qu'une plongée dans plusieurs vies qui la rythment et la colorent de plusieurs sentiments comme l'angoisse, l'amour, la vanité, la passion, la jalousie... Le livre de 166 pages, paru récemment chez La croisée des chemins, au style moderne et vif, est captivant du début jusqu'à la fin. Passionnant.





À L'OCCASION DU 21^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE



**La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déferents
à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.**

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux
Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation
des objectifs de développement économique et social de notre pays.

